

PER
R-382
EX. 2

Revue
Dominicaine

Abril 1935

Revue Dominicaine

Paraît chaque mois à 80 pages

Directeur

R. P. M.-A. LAMARCHE

Conseil de Rédaction

RR. PP. Ceslas FOREST
Benoît MAILLOUX
Raymond VOYER
Th.-M. LAMARCHE
Albert SAINT-PIERRE

Abonnements

Canada: \$2.00
Etranger: \$2.25
Avec le « Rosaire »:
25 sous en plus par an
Le numéro: 25 sous

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de S. Dominique.

EN MAI

LE SIONISME

par le R. P. YVES-M. FARIBAULT, O. P.
De l'Ecole Pratique d'Etudes Bibliques de Jérusalem

5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal (Canada)

PER
R-382
ex 2

UNE VIE NOUVELLE

Le mouvement de la vie nouvelle est un mouvement de progrès et de liberté. Il est le résultat de la lutte constante de l'individu contre les conventions et les préjugés. C'est un mouvement qui vise à la perfection de l'individu et de la société. Il est le résultat de la lutte constante de l'individu contre les conventions et les préjugés. C'est un mouvement qui vise à la perfection de l'individu et de la société.

La Société des Artisans Canadiens-Français

La Société des Artisans Canadiens-Français a été fondée en 1878. Elle a pour but de défendre les intérêts des artisans et de promouvoir leur bien-être. Elle est composée de membres de tous les métiers et de tous les secteurs de l'économie. Elle a pour but de défendre les intérêts des artisans et de promouvoir leur bien-être.

Tous les artisans établis ou en voie d'établissement, tout artisan qui se propose de le devenir, ont le droit de devenir membres de la Société. Les conditions d'admission sont les suivantes :

1. Être âgé de plus de 18 ans.
2. Être résident au Canada.
3. Être artisan ou en voie d'établissement.
4. Être de nationalité canadienne ou française.
5. Être en possession d'un certificat de résidence en France ou en Belgique.

UNE VIE NOUVELLE :

Une vie de sécurité et de progrès est assurée
aux Canadiens-français

Qui reconnaissent la nécessité de l'épargne ;

Qui donnent leur coopération à LEURS institutions,
dignes de leur confiance ;

Qui retiennent CHEZ EUX et au bénéfice de LEURS
propres œuvres LEURS capitaux.

Un moyen simple, facile, de pratiquer l'économie profita-
ble et nationale, et de se libérer de tous soucis, sans
charge excessive, c'est une police dans

La Société des Artisans Canadiens-Français

— FONDÉE EN 1876 —

*Société mutuelle astreinte aux mêmes obligations légales de
sécurité que les Compagnies commerciales.*

VIE, ACCIDENT, MALADIE INVALIDITÉ, RENTES VIAGÈRES

La plus forte société française d'Amérique. Assure les hommes, les
femmes et les enfants, depuis \$100.00 jusqu'à \$10,000.00, d'après
les systèmes les plus modernes et les plus avantageux.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à
des actionnaires, vont directement aux assurés eux-mêmes.

Assurance en vigueur:	Bénéfices payés:	Fonds accumulés:
\$50,000,000.00	\$21,500,000.00	\$14,500,000.00

Dividendes payés aux sociétaires durant
l'année 1934: \$89,476.70

850 succursales et bureaux de perception au Canada et aux Etats-Unis.

Accueil, Renseignements et Publicité: 924, rue Saint-Denis
Sec. Adm. et Bureau médical: 930, rue Saint-Denis

Siège social: MONTRÉAL

Avril 1935

SOMMAIRE

R. P. Thomas-M. LANDRY, O. P.
Jeunesse et Religion

R. P. Benoît MAILLOUX, O. P.
Les Juifs et les temps modernes

R. P. Joseph-Marie PARENT, O. P.
La vivante liturgie

R. P. Raymond-M. CHARLAND, O. P.
Un guide méconnu

M. Léonce DESGAGNÉ
**Art et Sincérité — Pour une architecture
religieuse logique**

LE SENS DES FAITS. — Une humaine doctrine de l'homme, par le R. P. Raymond-M. VOYER, O. P. — Pour le 25^e anniversaire du « Devoir », par le R. P. Louis LACHANCE, O. P.

L'ESPRIT DES LIVRES. — Pâquet: *Etudes et Appréciations* (L. L.) Nepven: *Retraite spirituelle* (L.-G. B.) Tournier: *Plages lointaines de l'Araguaya* (E. L.) Werrie: *La Légende d'Albert Ier, roi des Belges* (P.-M. T.) Koenig: *La Vierge de Lourdes* (G.-R. M.) Clark: *Voyageurs, Robes Noires et Coureurs de Bois* (T.-M. C.) Mellet: *L'Itinéraire et l'Idéal monastiques de S. Augustin* (R. D.) Eymieu: *L'art de vouloir* (R. D.) Mlle Clément: *En marge de la vie* (A. S.-P.) Camirand: *Pages bibliques* — P. Vincent: *L'Évangile dans la vie scout* (M.-A. L.) Benoît: *La vie inspirée de Jeanne Mance* (A. S.-P.) Accusés de réception.

Jeunesse et Religion

« Peu m'importe ce que les clercs pensent. Pour moi, le problème religieux est vite résolu : j'ai toujours préféré le bon vin à l'eau bénite ». Ainsi raisonnait, — ou à peu de chose près, — un jeune homme de chez nous. Le jugement paraîtra sommaire et le syllogisme souffreteux. Il n'en exprime pas moins bien, malgré l'allure paradoxale dont il se pare, l'état d'âme d'un certain groupe de notre jeunesse. Faut-il lever les bras au ciel en criant à la défection des jeunes ou de ce groupe en particulier ? Assurément, ces hauts cris ne serviraient de rien. Mais la boutade citée plus haut mérite qu'on s'y arrête. Elle nous apparaît comme l'indice très certain d'un malentendu regrettable à plusieurs points de vue et comme le signe d'une évidente incompréhension.

L'esprit qui réfléchit tant soit peu rencontre inévitablement ce redoutable problème de la foi et de la pratique religieuses. Pourquoi cette adhésion à un donné soi-disant révélé ? pourquoi ces révérences, ces hommages ? ces prostrations et ces marques d'honneur ? L'homme qui prend conscience de sa force ne s'abaisse-t-il pas en se soumettant à tous ces rites, à toutes ces cérémo-

nies, inintelligibles en bien des cas, vidés, épuisés par la routine presque toujours ? Et quand une génération, afin de réaliser sa destinée, se sent invinciblement poussée à une révision complète des valeurs jusque-là acceptées, on comprend que la religion, transmise comme valeur suprême, soit plus que toute autre exposée aux controverses et si la discussion tourne à faux, aux solutions déformatrices.

Il nous semble donc que la jeunesse intellectuelle canadienne-française doit en premier lieu poser le problème franchement, dans toute sa grandeur dramatique, et s'appliquer en second lieu à le poser en toute prudence humaine et selon la droite raison.

Mettre la question sur le tapis d'abord. Hélas ! une assez récente enquête faite ici même a démontré trop clairement que chez la vieille génération, personne ou presque n'ose aborder le sujet face à face et dans le plein jour. Une secrète terreur des conséquences qu'une telle étude pourrait entraîner, jointe aux connivences et aux lâchetés d'une volonté faible, paralyse l'élan de l'esprit en quête de lumière. C'est pourquoi on adhère sans motifs d'adhésion reconnus, et on pratique en vertu d'une vitesse acquise, signifiant d'ordinaire : au ralenti. Or, la jeunesse abhorre les faux-fuyants et les demi-mesures. C'est un témoignage qu'il faut lui rendre et dont elle a le droit de se mon-

trer fière. Elle réagira donc inévitablement de la même manière en face du problème de la religion. Il suffit d'une infime clairvoyance pour voir que la question se posera. Première victoire, oserons-nous dire. Les Livres Saints renferment des paroles terribles à l'adresse des âmes tièdes, et je crois qu'on peut ranger les reculs volontaires de l'intelligence au nombre de ces tièdes qui soulèvent le cœur de Dieu.

Il semble donc que la jeune élite d'aujourd'hui veut aborder la question religieuse. La grande difficulté qu'elle devra surmonter ne proviendra pas d'une inertie mentale ; elle est ailleurs, dans une préparation insuffisante qui l'empêchera souvent, croyons-nous, de s'y mettre comme il le faudrait. Et c'est à ce moment qu'il lui faudra reprendre le chemin de l'école, l'école des spécialistes en matière religieuse comme elle sait consulter les maîtres qui ont fait leurs preuves dans les autres branches du savoir humain. Or, on a beau dire, même en concédant la pénurie chez nous d'hommes de valeur, les maîtres de religion ne manquent pas. Signalons pour cette fois, les études magistrales de l'abbé Henri Bremond qui s'échelonnent le long de ses dix volumes sur l'Histoire du sentiment religieux en France. Nous recommandons en particulier ce troisième volume de la série, où l'auteur met en lumière l'admirable conception que s'était faite de nos devoirs

envers Dieu l'école oratorienne du XVIIe siècle, Bérulle en tête. Dernièrement, le R. P. Memesier, O. P. publiait aux éditions de la Revue des Jeunes, le traité de la vertu de religion selon S. Thomas, qu'il accompagnait d'une traduction française très soignée et de notes très suggestives en appendice.

S. Thomas ! Le maître qu'il nous faut ! Il suffit de le fréquenter avec un peu de sérieux pour se rendre compte que la lumière viendra par lui.

Que la jeunesse pose donc le problème religieux, qu'elle prenne soin de le bien poser et si l'esprit conserve assez de souplesse pour s'en remettre aux guides intellectuels que la Providence lui a ménagés, la jeunesse y gagnera sûrement, la religion aussi.

Thomas-M. LANDRY, O. P.

Les Juifs et les temps modernes (1500-1800)

Ces trois siècles de l'histoire juive, correspondant aux temps modernes, comprennent deux phases inégales et bien distinctes. La première, période de plus de deux siècles de stagnation, apporte un adoucissement au sort des Juifs (1500-1750). La seconde phase, beaucoup plus courte (1750-1789), est celle de leur émancipation civile en France d'abord et progressivement dans tous les pays d'Europe (1).

I

AMÉLIORATION DU SORT DES JUIFS

Bannis d'Espagne et du Portugal (1492-94), des milliers de Juifs partent à la recherche de la « Terre Promise ». Un bon nombre croient la trouver en Italie. D'autres, en plus grand nom-

(1) Pour les siècles antérieurs à 1500, voir article du R. P. A. SAINT-PIERRE, *Les Juifs et les premiers chrétiens*; et celui du R. P. R.-M. MARTINEAU, *Les Juifs et la Chrétienté*. Revue Dom., février et mars 1935.

bre, l'entrevoient en Turquie, en Hollande ou en Pologne. Ils ne se trompèrent pas. Ils trouvèrent en ces pays un climat plus favorable, une fraternité plus patiente, une mentalité moins hostile parce que déjà travaillée par des idées de tolérance.

L'Italie avait depuis longtemps sa colonie juive. Autrefois, l'empire romain traitait les Juifs venus de Palestine « en nationaux privilégiés ». Il ne faut pas oublier que l'empereur devenu chrétien ne se montra pas moins bienveillant envers le nationalisme judaïque ; mais il le considéra surtout « en secte religieuse privilégiée ». Cette tolérance nationale et religieuse vis-à-vis les Juifs a toujours été plus ou moins pratiquée par la suite en Italie. Et certes, l'Eglise contribua pour sa part à développer ces sentiments de justice et de bienveillance chrétienne envers le peuple d'Israël. Mais au XVI^e siècle, deux éléments nouveaux l'un d'ordre profane et l'autre d'ordre religieux, accentuèrent cette mentalité : la Renaissance et la Réforme, l'humanisme et le libre examen.

Les Humanistes fervents disaient volontiers avec Térence : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger ». Pour eux, une intelligence humaine doit avoir accès à toutes les productions de l'esprit humain. En conséquence, l'Antiquité païenne a droit à toutes les attentions

des intellectuels. Elle devint même la règle de la vie littéraire de certains humanistes. Toutes les cultures, — la culture juive comprise, — avaient leur place naturelle dans les cadres de la Renaissance. De là chez les humanistes une attitude sympathique à l'égard des Juifs. Au début du XVI^e siècle, la Renaissance est à son apogée en Italie avec le pape qui y attacha son nom : Léon X. Non seulement dans les Etats Pontificaux, mais dans toute la péninsule italienne, les Israélites bénéficient de ce culte de l'humain apporté par la Renaissance.

Il ne faudrait pas croire cependant que la Renaissance régla la « Question Juive » et que l'Italie fut pour les juifs chassés d'Espagne et du Portugal un refuge de tout repos. Ils y trouvèrent toutefois un abri et une atmosphère plus calme, un entourage moins hargneux et un peu plus humain.

Pour mieux nous rendre compte de l'influence modératrice de la Renaissance, apportons un fait qui se passa en Allemagne, mais qui fut jugé en Italie. Joseph Pfefferkorn, israélite converti, dénonça avec un zèle de néophyte les erreurs de ses coreligionnaires. La conclusion de son réquisitoire était sinon très radicale, du moins très précise : détruire leurs livres, en particulier le Talmud, source de tant de superstitions. Poursuivant son but ou plutôt le mot d'ordre reçu, Pef-

ferkorn obtint de l'empereur Maximilien une commission générale le nommant pour ainsi dire inquisiteur des livres juifs dans tout l'Empire. Le travail d'inquisition commença à Francfort. Comme bien l'on pense, les juifs ne restèrent pas passifs. Ils agirent auprès de l'empereur. Ils lui demandèrent non de suspendre cette perquisition de leurs livres, mais de la remettre en d'autres mains. L'Archevêque-électeur de Mayence en fut chargé. Il devait prendre l'avis des facultés de théologie et consulter trois docteurs parmi les plus renommés. Au nombre de ces savants célèbres se trouvait le fameux Reuchlin.

Reuchlin, fort de sa culture hébraïque et au nom des humanistes dont il était en Allemagne le chef incontesté, devait être enclin à défendre la valeur humaine que représentaient les livres rabbiniques. Il en fut ainsi. Dans un mémoire à l'Archevêque-électeur de Mayence, il plaida en faveur de la conservation du Talmud et de toute la littérature juive. Pour combattre le judaïsme, au lieu de préconiser la confiscation du Talmud, il proposa l'érection de deux chaires d'hébreu dans les Universités de l'Empire. Cela se passait en 1510.

Les partisans de Pfefferkorn attaquèrent vivement le mémoire de Reuchlin. Il s'ensuivit une polémique acerbe et passionnée. Elle se termina par la condamnation aux flammes du pam-

phlet le *Miroir des yeux*, et son auteur, Reuchlin, dut comparaître devant un tribunal d'inquisition à Mayence.

Les humanistes se devaient de défendre leur chef. Ils le firent par un document anonyme, intitulé *Lettres des hommes obscurs*. Reuchlin, un moment désespéré par son arrestation, reprit courage et en appela au grand protecteur des humanistes, Léon X. Le procès se continua lentement à Rome. Une fois terminé, le pape suspendit indéfiniment la sentence et, avec son autorisation, une nouvelle édition du Talmud fut préparée à Anvers.

Ce triomphe talmudique contre les inquisiteurs d'Allemagne aurait-il été possible cinquante ans plus tôt ? Aurait-on même osé prendre parti publiquement en faveur d'une littérature prosaïque d'elle-même, du moins pour les catholiques, selon l'interprétation courante. L'idée de tolérance a donc fait du chemin. Et c'est pour une bonne part, grâce aux humanistes. Mais la victoire de Reuchlin fut de courte durée, car le Talmud fut de nouveau livré aux flammes à Rome en 1553. Que s'était-il donc passé ?

Le Protestantisme naissant multipliait ses conquêtes et gagnait du terrain. L'Église s'en inquiétait et, pour mieux échapper à la réforme luthérienne, elle prit le parti de se réformer elle-même. En même temps, elle adopta une politique

plus sévère vis-à-vis tous ses adversaires. Le judaïsme ressentit donc le contre-coup de la réaction de l'Eglise contre le Protestantisme.

Mais de son côté le Protestantisme venait aussi raffermir et développer l'idée de la tolérance culturelle juive en renouvelant les études bibliques. En outre il apportait le principe libérateur du judaïsme : le libre examen.

Contraste étrange, le grand Réformateur lui-même fut au possible hostile aux Juifs, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Rien de plus violent que le livre de Luther *Sur les mensonges des Juifs*. Il va sans dire que le Protestantisme conserva longtemps cette attitude initiale de son apôtre-fondateur. Il alla même, en 1632, jusqu'à condamner au bûcher le pasteur Nicolas Antoine accusé de judaïsme.

Ennemi du Juif et de sa religion, Luther ne l'était pas de la Bible. Il aida Reuchlin dans son œuvre de restauration des études hébraïques. « Apprendre ou enseigner l'hébreu, disait-il, est une partie intégrante de la religion ». Avec un enthousiasme d'humanistes religieux, les protestants se mirent à l'école des savants juifs. Ils devinrent hébraïsants non seulement par goût littéraire, mais par ferveur religieuse. Les hommes d'action aussi bien que les intellectuels, les hommes d'élite aussi bien que ceux du peuple se livraient à une étude minutieuse et patiente de l'Ancien Testa-

ment. Ce retour à la Bible entraîna, du moins pour les spécialistes, l'étude de la littérature rabbinique et de l'histoire d'Israël. L'Eglise catholique, de même qu'elle avait fait bon accueil à la Renaissance, prit une part active au réveil des études hébraïques. Il reste tout de même que la Réforme, « à bien des égards, retour de l'esprit chrétien à la Bible plus qu'à l'Évangile », demeure l'agent principal de ce renouveau hébraïsant du XVI^e siècle. Mieux connus, les Juifs furent moins haïs et moins détestés. Cette bienveillance plus intellectuelle qu'affective, apportée indirectement par la Réforme, demeura théorique, ne changea rien à la triste situation des Juifs.

Au contraire, le protestantisme, comme on l'a déjà dit, fut à l'égard du judaïsme d'une intolérance de fait aussi énergique et parfois même aussi violente que celle de l'Eglise catholique, à cette différence que l'Eglise fut logique avec elle-même dans sa sévérité. Le protestantisme, lui, ne l'était pas, car son grand principe, le libre examen, autorisait la plus large tolérance religieuse. C'est pourquoi, bon gré mal gré, il devait y aboutir et au grand bénéfice d'Israël.

En attendant ce jour de la tolérance effective que la Réforme lui apportait en principe, le peuple juif ravivait son courage et ses espoirs. Ce retour des « étrangers » à la Bible et à toute l'antique littérature hébraïque montrait une fois de

plus la richesse de tant de trésors pas assez exploités par les héritiers eux-mêmes du *Livre*. Avec une ardeur renouvelée, ils se remirent à approfondir la Torah et à fonder les écoles. Celles d'Italie et de Hollande furent très florissantes. Si tant de gens venaient alimenter leur vie religieuse aux sources pures d'Israël, n'était-ce pas un signe des temps nouveaux. C'est en effet à cette époque que le célèbre rabbin Manassé écrivit son ouvrage « *Espoir d'Israël* », destiné à favoriser le retour des Juifs en Angleterre.

Les Juifs d'Italie et d'Allemagne, au cours des XVI^e et XVII^e siècles, vivaient encore des contraintes du Moyen Age ; mais grâce à la Renaissance et à la Réforme, l'ambiance, l'entourage, la mentalité devint moins hostile à l'élément judaïque.

A la même époque d'autres fils d'Israël furent beaucoup mieux partagés. En Turquie, en Hollande et en Pologne se trouvaient des colonies juives prospères et jouissant d'une entière liberté politique et religieuse. Les Juifs de l'empire ottoman n'avaient qu'à payer la taxe des étrangers. Leurs intérêts étaient confiés à un ministre et à un rabbin responsables. On rencontrait des Juifs dans tout l'empire : en Asie-Mineure, en Syrie et en Egypte. Constantinople possédait une des plus florissantes communautés juives. On y comptait quarante-quatre synagogues.

Il en était de même à Amsterdam et dans toute la Hollande. La situation des Juifs y fut légalement reconnue dès 1619. La seule restriction accompagnant cette émancipation précoce était celle qui interdisait aux Juifs d'aspirer aux fonctions publiques. Les institutions de bienfaisance et d'éducation s'organisèrent rapidement. Cependant le souci de la culture théologique et de la vie morale s'effaçait de l'idéal judaïque. Pour réagir énergiquement contre ce relâchement, les rabbins ne trouvèrent pas de meilleurs moyens que de copier l'Inquisition. C'est à peine croyable, mais c'est exact ! Les maîtres d'Israël fulminaient les excommunications et faisaient même appel au bras séculier pour réprimer les hérésies contre le judaïsme. Le philosophe Spinoza fut victime de l'excommunication solennelle et condamné à l'isolement. Si la vie religieuse et morale était en baisse, le commerce et même le commerce mondial d'Amsterdam prenait un essor considérable sous l'impulsion vigilante des négociants juifs (1).

Une autre terre de prédilection judaïque fut la Pologne. Tandis que la Turquie et la Hollande avaient surtout accueilli les juifs espagnols et

(1) Sur la part des Juifs dans l'organisation du régime capitaliste, voir SOMBART, *Les Juifs et la vie économique*. Traduit de l'allemand par le Dr. S. Jankélévitch. Payot, Paris 1923.

portugais, la Pologne recevait ceux d'Allemagne. Ils y vivaient sur un pied d'égalité avec les autres habitants du royaume, et formaient la classe moyenne, la bourgeoisie et les gens de métiers. Ils comptaient 3 000 négociants en gros contre 500 chrétiens. Tisserands, forgerons, orfèvres, les Juifs polonais monopolisaient la distillerie de l'alcool. Les rois leur demandaient des trésoriers et des médecins, les seigneurs, des fermiers et des intendants. Comme en Hollande, la prospérité matérielle des Juifs polonais n'était pas appuyée sur une vie religieuse profonde. Les études talmudiques très en honneur devinrent sources de graves abus et dégénérent en superstitions puérides qui eurent pour effet l'avènement des faux messies du XVIIe et du XVIIIe siècles.

De 1500 à 1700, l'histoire atteste un adoucissement au sort des Juifs. En Italie et en Allemagne, centre judaïque de l'Europe, quelques villes mirent en vigueur certaines contraintes du Moyen Age : le ghetto, l'Inquisition et même les expulsions locales. Mais toutes ces rigueurs étaient diminuées, tempérées ou compensées, pour ainsi dire, par les ferments de tolérance apportés par la Renaissance et la Réforme. En Turquie, en Hollande et en Pologne, les Juifs jouissaient d'une liberté civile et religieuse à peu près complète. Cette multiplicité des colonies juives à travers l'Europe et leur sort relativement prospère té-

moignent en faveur de la singulière faculté d'adaptation du peuple juif. « Le Juif, a-t-on dit, pourrait changer de planète sans se sentir longtemps dépaysé dans son nouveau séjour ». La Torah, la loi de Moïse, qui les accompagne partout et qu'on a si justement appelée une « patrie portative » ne suffit-elle pas à les faire citoyens de tous les pays du monde ?

II

EMANCIPATION CIVILE DES JUIFS

Les Juifs aux XVIe et XVIIe siècles vivaient heureux et libres dans les petits états tels que la Turquie d'Europe, la Hollande et la Pologne. A cette époque les grandes nations continuaient à fermer encore leurs portes au peuple d'Israël. Sans doute il y avait des Juifs en Angleterre. Ils étaient tolérés à Londres même en 1664. La « nation portugaise » avait sa synagogue et son rabbin. En France, à Bordeaux, en 1636, existait une petite colonie juive composée de 36 familles. Et à la fin du siècle, le gouvernement de la ville autorisa la pratique publique du culte mosaïque. Malgré leur nombre, les Juifs d'Italie et d'Allemagne ne sont toujours supportés que comme des étrangers peu désirables. Deux siècles après l'ère des violences du Moyen Age, les Juifs font encore figure de proscrits dans l'Europe occidentale.

Mais le début du XVIIIe siècle est pour Is-

raël comme l'aurore des temps nouveaux. La Renaissance avait accompli, pourrait-on dire, l'émancipation de la littérature hébraïque. La Réforme consolida ce travail. Avec son principe du libre examen, elle apportait la tolérance religieuse et partant du judaïsme. Ce souffle de liberté fut vite réprimé par les orthodoxies nouvelles, aussi intolérantes les unes que les autres. Tout de même, le levain de l'humanisme et du protestantisme continuait à transformer insensiblement les esprits. Ils étaient préparés à accepter les Encyclopédistes avec leur indifférentisme religieux. Cependant, le coryphée, Voltaire, se montra aussi hostile que Luther à la race juive. Montesquieu excepté, les autres « philosophes » ne se souciaient guère d'Israël. Mais c'est par la proclamation de l'axiome : toutes les religions sont bonnes, et non par leur philosophie, que les Encyclopédistes servirent la cause israélite.

Pour être complet, il faudrait distinguer, à ce moment de l'histoire, deux souffles d'humanité en faveur des Juifs : le souffle du philosophisme, « souffle de tempête », et le souffle chrétien, « souffle bienfaisant ».

Pendant que les Encyclopédistes frayaient la voie à l'émancipation des Juifs, les Israélites allemands, parqués dans leurs juiveries et leur talmudisme, paraissaient s'enfoncer davantage dans les épaisses ténèbres accumulées sur eux par une

réclusion systématique venant des Juifs eux-mêmes. La communauté de Berlin, de beaucoup la plus importante, se signalait par son rigorisme religieux. Lire un livre allemand ou se raser la barbe devinrent parfois des motifs suffisants d'expulsion de la communauté.

Le judaïsme d'Allemagne avait donc aussi besoin d'une renaissance et d'une réforme intérieures. Il lui fallait un humanisme qui lui permît d'assimiler la littérature germanique et un renouveau religieux qui pût émanciper sa vie morale des contraintes exagérées des rabbins superstitieux venus de Pologne. Le judaïsme allemand trouva dans le même homme son chef humaniste et son réformateur religieux. Il naquit à Desseau en 1729. Fils d'un humble copiste de la Torah, Moïse Mendelssohn vint très jeune faire ses études dans une école de Talmud à Berlin. A vingt-cinq ans, Mendelssohn, « le plus remarquable israélite des temps modernes », est précepteur et teneur de livres chez un riche marchand de Berlin. C'est à ce moment qu'il se lie d'amitié avec le célèbre littérateur allemand et apôtre de la libre pensée, l'écrivain Lessing. Mendelssohn apprend de son ami à écrire avec clarté et pureté au grand étonnement de ses coreligionnaires, qui parlaient encore un jargon informe.

Les ouvrages littéraires du juif humaniste obtinrent un succès brillant et universel. Son dia-

logue intitulé *Phédon* ou *l'immortalité de l'âme*, consacra définitivement sa réputation d'écrivain et de philosophe. A partir de ce moment l'influence du « Socrate de Berlin », comme on l'appelait, atteint son apogée et conquiert, malgré les oppositions un peu timides de quelques rabbins retardataires, toute la jeunesse de son temps.

Mendelssohn releva le niveau moral de sa race et joua son rôle de réformateur par sa traduction allemande du *Pentateuque* et des *Psalmes*. Ce travail était accompagné d'un commentaire en hébreu dû à ses amis. Cette Bible allemande, se substituant au Talmud, ouvrait pour le judaïsme une ère nouvelle, ainsi que l'avait déjà fait pour le protestantisme la Bible de Luther. C'est en vain que les rabbins frappèrent de l'interdit le travail du juif humaniste et réformateur. La jeunesse réveillée par la grandeur humaine et religieuse de Mendelssohn se mit avec enthousiasme à suivre ses doctrines et ses directions. En 1783, se fondait à Berlin l'organe du « nouveau judaïsme », le *Meassef*, ou le « Collectionneur ». Le « Socrate de Berlin » pouvait mourir en paix : la survivance de son œuvre était assurée.

Après sa mort, survenue le 4 janvier 1786, la jeune génération des Juifs d'Allemagne concentra son action à Berlin. L'instrument en fut le *Meassef*, périodique rédigé en hébreu. Grâce à ce journal et à la Bible de Mendelssohn, les juifs

allemands se mirent avec ardeur à étudier la littérature hébraïque et à vivre en se libérant des contraintes du cérémonial talmudique. Comme il arrive dans toute réaction, on alla trop loin. La mode, — qui ne prêche guère le sens de la mesure, — vint au secours des émancipateurs et les dépassa bientôt. On voulut rénover de fond en comble le judaïsme. Le Décalogue lui-même fut considéré comme une « antiquité ». Il est facile de déduire que ce mépris des vieilles lois morales fut désastreux. Mais une fois passée cette crise d'effervescence malsaine, l'œuvre de Mendelssohn resta intacte, et riche d'espoir pour Israël.

Voilà où nous en sommes ! La Renaissance et la Réforme ont concouru à l'émancipation de la culture juive chez les italiens et les allemands. Les Encyclopédistes de France l'ont favorisée en proclamant le principe de la tolérance universelle religieuse. L'œuvre de Mendelssohn a accompli, au moins en Allemagne, chez les juifs eux-mêmes un véritable commencement de régénération intellectuelle et religieuse.

Il ne manquait plus aux Juifs que leur émancipation civile. Pourquoi ne l'obtiendraient-ils pas ? Il semble que l'Allemagne si travaillée d'une part par l'activité réformatrice de Reuchlin et de Luther, d'autre part par la faveur littéraire et religieuse de Mendelssohn et de ses amis, eût été

le milieu le mieux disposé à reconnaître la liberté politique des Israélites. Il n'en fut rien. L'Allemagne par Mendelssohn octroya à la race juive son émancipation morale ; il était réservé à la France de la libérer de toute contrainte civile et politique.

Le problème se pose d'abord en Alsace en 1781. Un ami de Mendelssohn, le chrétien Dohm, avait préparé un mémoire destiné à Louis XVI sur la réforme politique des Juifs. Quelques années plus tard, un banquier juif d'Alsace avait réussi à se faire auprès de Louis XVI l'intercesseur de l'émancipation des juifs alsaciens. En 1784, Louis XVI accordait à ceux-ci des privilèges considérables, sans régler toutefois la question de l'émancipation. Celle-ci fut posée de nouveau et brillamment en 1787 par Mirabeau et l'abbé Grégoire.

Envoyé en mission secrète à Berlin, le jeune et ardent Mirabeau y avait rencontré l'allemand Dohm et d'autres israélites distingués, disciples de Mendelssohn. Ces derniers ne manquèrent pas d'exposer à l'envoyé français la grande rénovation inaugurée par leur maître, mort il y avait à peine un an. Mirabeau comprit vite la portée d'une telle réforme et sa répercussion possible en France. De retour, il se hâta de mettre son pays au courant par un ouvrage *Sur Mendelssohn et la réforme politique des Juifs*.

A la même époque, la société royale des

sciences et des arts de Metz ouvrait un concours sur le problème suivant : « Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France » ? Parmi les trois mémoires couronnés se trouvait celui de l'abbé Henri Grégoire, curé d'Embermenil : *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*.

De 1781 à 1788, la question de l'émancipation civile des Juifs se pose donc ouvertement en France. Incontinent la France révolutionnaire de 89 en donne la solution par sa *Déclaration des droits de l'homme*. L'absolue liberté de conscience impliquait logiquement les droits de citoyens même pour les Juifs. Cependant malgré les efforts des pro-juifs, tels l'abbé Grégoire et Mirabeau, ce n'est que deux ans plus tard, le 27 septembre 1791, que l'Assemblée constituante vota le décret d'émancipation. « L'on peut dire sans exagération, a écrit T. Reinach, que tout Juif d'aujourd'hui, ayant de la mémoire et du cœur, est un fils de la France de 1791 » (1).

La « Question Juive » résolue en général par la Constituante avait encore besoin d'être réglée dans le détail. Ce fut l'œuvre de Napoléon. Il convoqua en 1806 une assemblée des notables israélites ; en 1807, l'Empereur ordonna une nouvelle

(1). THÉODORE REINACH, *Histoire des Israélites*, 5e édition, Paris, 1914, p. 293.

réunion, plus solennelle, composée en majorité de rabbins. Le « Grand Sanhédrin » distingue dans la Loi mosaïque des dispositions religieuses et des dispositions politiques. Les premières sont absolues et invariables, tandis que les secondes dépendent des circonstances et des temps. L'Assemblée juive déclara donc que la Loi de l'Etat était sa loi. Elle engageait tous les Juifs à renoncer à la polygamie, à traiter la France comme leur patrie et à renoncer à l'usure, même vis-à-vis des étrangers de toute nation.

Des restrictions plus graves et qui durent faire mal aux juifs furent apportées par un décret de Napoléon du 17 mars 1808. Ce décret restreignait, pour une période de dix ans, leur liberté commerciale. Le but de cette nouvelle législation était de franciser les juifs « en les façonnant à la moderne, et non de les repousser dans les exceptions permanentes du Moyen Age ». D'ailleurs dix ans plus tard les restrictions napoléoniennes tombèrent et les juifs jouirent depuis lors d'une complète liberté.

Les autres pays suivirent l'exemple de la France et accordèrent aux Juifs toute liberté religieuse et politique. En Angleterre, le problème commença à se discuter au moment où il est définitivement résolu de l'autre côté de la Manche, en 1830. Pendant trente ans, la lutte fut pacifique, mais longue et tenace de part et d'autre. La vic-

toire juive ne fut complète qu'en 1860 lorsque les Juifs furent admis à la magistrature. Ils gagnèrent leur liberté civile étape par étape, point par point, morceau par morceau. Ainsi en 1830 ils obtiennent le droit de bourgeoisie dans la ville de Londres ; en 1832 le droit de suffrage ; en 1858, la formule du serment parlementaire ayant été modifiée par les Lords, les députés juifs font leur entrée aux Communes Anglaises, puis à la chambre des Lords ; enfin ils participent à la suprême magistrature en 1860.

La logique anglaise dans le développement de l'émancipation juive ne se retrouve ni en Italie ni en Allemagne. Sous Napoléon les juifs italiens jouissaient des privilèges de la Révolution. Puis à partir de 1815, c'est l'oscillation entre le refus ou la reconnaissance des droits civils des Juifs. Enfin à la faveur de l'unification progressive des états italiens sous Victor Emmanuel, l'affranchissement des isralites fut total et définitif. En Allemagne même série de concessions et de réactions. Après 1848 et avec la constitution du nouvel Empire, disparaissent toutes lois d'exception juives. Cependant en pratique les Juifs allemands ne peuvent avoir accès à l'armée, aux fonctions judiciaires et académiques.

Le XIXe siècle assura l'émancipation civile des juifs dans tous les pays, excepté la Russie. Elle avait été préparée par les encyclopédistes et

la rénovation de Mendelssohn. La Révolution la proclama et la réalisa en France. L'esprit de 89, se propageant dans toute l'Europe, permit la complète libération politique des fils d'Israël. Mais était-ce là une solution efficace de la « Question Juive » ? L'assimilation juive par les peuples européens, espoir des sociétés modernes, a-t-elle vraiment réussi ? Les prochains articles sur le *Sionisme* et sur l'*Antisémitisme* nous diront si la « Question Juive » ne se pose pas encore de nos jours, tant du côté des Juifs que de celui du reste de l'humanité.

B. MAILLOUX, O. P.

Collège Dominicain, Ottawa.

La vivante Liturgie

I

LITURGIE ET EXPÉRIENCE RELIGIEUSE

La liturgie est la grande école d'expérience religieuse, parce qu'elle est éminemment propre à provoquer et à nourrir cette expérience, dont, au surplus, elle se fait l'interprète.

La raison profonde de cette efficacité de la liturgie par rapport à l'expérience chrétienne est sans doute l'étroite connexion qui existe entre la vertu de religion, la plus noble des vertus morales, la plus voisine du divin, et les vertus théologiques, surtout entre l'exercice de l'une et des autres, parce que la réalité concrète de notre vie surnaturelle est très souple et s'élève au-dessus de nos classifications en une harmonieuse simplicité. On sait que pour saint Thomas la pratique zélée de la vertu de religion est la meilleure voie pour parvenir à l'union divine dans la perfection de la charité, comme le prouve le traité de l'état de perfection. Il est donc facile d'admettre que le culte liturgique, exercice principal de la vertu de religion, est doué d'une efficacité particulière pour disposer l'âme à vivre intensément sa vie théologique, celle de la charité mais aussi celle de l'espé-

rance et de la foi, puisque tous ces dons de la grâce sont inséparables dans la psychologie religieuse de l'âme sanctifiée. On entrevoit dès lors les ressources de la prière de l'Eglise pour cette activité théologale qui engendre l'expérience religieuse et nourrit le sens chrétien.

La première force de la liturgie, c'est qu'elle porte en elle-même et nous donne les grandes réalités provocatrices d'expérience religieuse. Messagère de l'ineffable vérité annoncée au monde par le Christ, elle continue de répandre la bonne nouvelle, elle nous fait entendre la prédication de Jésus et des apôtres, qui rencontra dans l'âme des premiers chrétiens, grâce à l'illumination intérieure de la foi, une joyeuse adhésion, et fit tressaillir tout leur être à la pensée du salut offert par Dieu à l'homme pécheur. Le cycle liturgique nous raconte la merveilleuse histoire de ce salut, en nous présentant les phases diverses de la vie de Notre Seigneur depuis les promesses et l'attente de sa venue jusqu'au Sacrifice du Calvaire prix de notre rédemption, jusqu'à la Résurrection de Jésus gage de la nôtre. Dans la messe quotidienne, la liturgie nous rappelle le mystère de Jésus et nous remet sans cesse en contact avec l'Auteur de notre vie surnaturelle. Par cette évocation elle met l'expérience chrétienne en face de son objet le plus élevé ; bien plus, elle l'alimente par une réelle continuation des

mystères qui nous ont rendus participants de la vie même du Fils de Dieu. La messe renouvelle devant nous le Sacrifice de la Croix, les sacrements nous en appliquent les mérites, l'Eucharistie nous donne Jésus Lui-même. Ainsi rapproché de Dieu par les actes liturgiques, le chrétien, le saint, surtout, exerce un sens nouveau, le « *sensus Christi* » (1), ces yeux de la foi, dont parle encore S. Paul, qui portent sur les réalités divines d'amoureux regards, accroissent dans l'âme la certitude et la pénétration des vérités révélées, et lui font toucher le divin. Ce bienfait de la liturgie n'est pas réservé à un groupe d'initiés. L'âme la plus humble et la moins savante peut, en effet, s'unir de pensée et de cœur à l'action liturgique et se laisser porter par elle jusqu'à Dieu, qu'elle contempera avec ce regard de la foi, ce sens que possède toute âme juste et que la liturgie met en exercice.

Elle est accessible à tous et peut développer en chacun l'expérience chrétienne, parce qu'elle intéresse tout l'être humain. Voilà qui explique son emprise. Etudions de plus près ses procédés et sa méthode et voyons comment elle utilise toutes les puissances de l'homme pour l'orienter vers Dieu et lui donner cette connaissance affective des choses de la foi. Elle agit en premier lieu sur

(1) I Cor. II, 16.

l'extérieur, le corps, puisqu'elle est faite de prières vocales, de chants, d'emblèmes et de cérémonies sensibles. On pourrait croire que tant de paroles et de rites sont de nature à nous distraire de la pensée de Dieu et ne produisent que des impressions superficielles, n'engageant point l'activité profonde de notre être. Ce serait méconnaître l'économie de la vie surnaturelle, où les formes sensibles jouent un rôle si important, puisque le Christ a voulu qu'elles soient le canal nécessaire de sa grâce. En prenant notre chair, Il a marqué toute l'œuvre du salut d'une empreinte essentiellement humaine, qui fait de l'Eglise une Incarnation continuée : sacrements, grâce et doctrine, tout dans le Corps Mystique du Christ nous est donné sous des formes sensibles. Celles-ci ne sont donc pas un obstacle à l'action sanctificatrice de la liturgie ; au contraire, elles la servent, en frayant la voie à l'illumination intérieure de la foi et à l'embrasement de la charité. Par cette méthode intuitive, les réalités vécues et les faits sensibles sont substitués aux formules abstraites pour captiver les sens et l'imagination, les envelopper d'une atmosphère surnaturelle, les intéresser aux choses de Dieu.

Une autre raison pour laquelle la liturgie est la grande école d'expérience chrétienne et l'éducatrice du sens de la foi, c'est qu'elle tire parti d'un besoin foncier de notre nature, celui du

concours d'autrui. Elle utilise ce motif d'avantage social au bénéfice de tous ceux qui prennent part à ses cérémonies. On ne saurait trop insister sur ce caractère social de la liturgie. S. Thomas a noté les bienfaits de cette prière publique ⁽¹⁾, appuyée sur des supports extérieurs, où les paroles et les gestes excitant la dévotion, où le fidèle prend exemple sur le fidèle, où la présence des chrétiens dans une église ornée des symboles sacrés de la foi et leur collaboration dans une adoration commune traduisent et renforcent les sentiments intérieurs. Il suffit de prendre part, avec le recueillement nécessaire, à une réunion liturgique pour éprouver la bienfaisante efficacité de cet entraînement collectif, de cette communication mutuelle, pour se convaincre que l'ambiance liturgique est un milieu de choix pour l'expérience religieuse intime et collective. Cette participation à une assemblée où tous se livrent à l'accomplissement d'une même œuvre, avec les mêmes pensées et les mêmes sentiments, où les fidèles, en dépit des différences de culture, fraternisent, parce qu'ils sont tous enfants de l'Eglise et jouissent de la même adoption divine, et se reconnaissent égaux devant les mêmes sacrements, cette participation, dis-je, ne peut manquer d'élargir nos relations avec Dieu,

(1) II, II, q. 81, a. 7, q. 83, a. 12, q. 91, a. 1.

de nous unir tous ensemble au Père commun. Il y a là une immense force de coordination qui unit les hommes entre eux et à Dieu. Il y a là aussi quelque chose qui dilate et agrandit l'âme de chacun, en l'élevant à une pensée et à une émotion collectives bien autrement compréhensives et riches que la pensée et l'émotion individuelles. Voilà une source d'expérience religieuse, supérieure à toute activité personnelle qui oublierait le caractère social du chrétien. Rien ne nous semble plus apte que la liturgie à entretenir et développer le sentiment commun des fidèles, « *communis fidelis populi sensus* », que les théologiens mettent parmi les facteurs importants du progrès doctrinal ; on sait le rôle qu'il a joué dans l'explicitation des dogmes relatifs à la Sainte Vierge. Ce « sens social de l'Eglise » est soumis à l'action de l'Esprit qui plane aussi sur la liturgie, pour éveiller les profondeurs de notre âme aux accents des paroles saintes. Par le moyen de la prière de l'Eglise, Il agit en tous et chacun de nous pour intensifier notre croyance aux mêmes vérités et cultiver dans la société chrétienne le sens de la foi.

Grâce à une influence réciproque qui n'a rien d'étonnant dans ce domaine de la connaissance affective, il se trouve que la liturgie, ayant fait croître le sens de la foi, lui fournit ensuite un

moyen d'expression, de sorte qu'elle est non seulement son éducatrice mais aussi son interprète. Chargée de toute l'expérience chrétienne qu'elle a suscitée au cours des âges et dont elle s'est enrichie, elle *témoigne* du sentiment commun des fidèles. « Ces vieux rites, écrit Mgr Duchesne ⁽¹⁾, sont doublement sacrés : ils nous viennent de Dieu par le Christ et l'Eglise ; mais ils n'auraient pas à nos yeux cette auréole, qu'ils seraient encore sanctifiés par la piété de cent générations. Depuis tant de siècles on a prié ainsi ! Tant d'émotions, tant de joies, tant d'affections, tant de larmes, ont passé sur ces livres, sur ces rites, sur ces formules ». On y sent vibrer l'âme des saints et des docteurs qui les composèrent pour confesser leur foi et celle de tout le peuple chrétien. Nos ancêtres vécurent des réalités qu'ils renferment comme nous en vivons et comme l'avenir en vivra. La foi de l'Eglise avec l'expérience chrétienne qu'elle engendre se reflète dans la liturgie et c'est là qu'il faut en chercher la vivante expression.

II

LITURGIE ET PROGRÈS DOCTRINAL

De cette étroite liaison entre l'expérience chrétienne et la liturgie il résulte que la liturgie est une ouvrière du progrès doctrinal dans l'Egli-

(1) Origines du Culte Chrétien, Introd. p. VII.

se, et ce rôle fonde sa valeur propre de « lieu théologique », c'est-à-dire de source où l'on puise les principes de la science sacrée dans leur fraîcheur originale. N'est-elle pas, en effet, la source principale de ce facteur religieux collectif qui s'impose à l'attention du théologien. Le souci de conserver à son travail une forte armature intellectuelle ne doit pas lui faire négliger cet aspect religieux sans lequel on s'expliquerait mal le triomphe de telle ou telle croyance, par exemple, l'Immaculée Conception, qui fut favorisée par le sentiment commun des fidèles, fervent et irrésistible comme le souffle de l'Esprit.

Le moyen pour le théologien de juger de ce facteur, de mesurer son action, de connaître l'attitude et les réactions du sens chrétien vis-à-vis de telle doctrine est de consulter la liturgie qui a contribué à maintenir ou développer le sentiment commun des fidèles, ou encore lui a donné une issue que peut-être la spéculation lui refusait. Une formule, un rite, une solennité liturgiques qui ont servi à nourrir ou à exprimer une croyance et, une expérience durables prouvent en faveur de la vérité religieuse qu'ils impliquent. Si leur affirmation rejoint celle de la raison théologique, elle manifeste la valeur de celle-ci en montrant son bien-fondé dans la révélation reçue par la foi de l'Eglise. Car il est certain qu'une déduction théologique conforme au sens chrétien a plus de chan-

ce d'être vraie qu'une autre qui soulèverait ses protestations ou lui demeurerait simplement étrangère.

Lorsque la piété chrétienne s'inspirant de la liturgie prend les devants sur les discussions et les décisions de la théologie, il peut se faire qu'il y ait pour un temps apparence de conflit entre l'une et l'autre. L'exemple le plus célèbre est celui de la croyance en l'Immaculée Conception. On sait comment la fête a précédé dans toute la chrétienté la définition de la doctrine, quelle influence elle exerça sur la propagation et l'affirmation de cette croyance. Il est manifeste que la liturgie, en incarnant le sens chrétien, aida beaucoup au triomphe de ce dogme, le développement culturel ayant provoqué et appuyé le progrès doctrinal. Sans doute, il n'y eut pas toujours, au moins dans les premiers siècles, une connexion étroite et certaine entre la fête et la croyance au privilège marial, tel que défini dans la suite, mais la liturgie avait imprimé à la croyance un élan durable, et, au milieu des discussions soulevées, elle ne cessa de gagner du terrain, s'orientant vers une expression de plus en plus nette de l'Immaculée Conception, grâce au travail de la raison théologique.

Il serait injuste, en effet, de nier les services que celle-ci a rendus : avec S. Bernard et les grands maîtres du XIII^e siècle, elle s'oppose éner-

giquement à une Immaculée Conception non rachetée, et par crainte de soustraire Marie à l'action rédemptrice de Jésus, elle se refuse à admettre la préservation du péché originel. Ce refus d'une Immaculée échappant à la Rédemption avait l'avantage de fermer une voie où la piété chrétienne aurait pu s'égarer ; mais on comprend que ce rôle négatif de la raison des sages répondait mal à la ferveur enthousiaste des dévots de Marie. Aussi la liturgie, gardienne du sentiment que l'Eglise avait toujours eu de la pureté de Marie, amena-t-elle la raison théologique à expliquer comment le privilège de l'Immaculée Conception était encore l'effet de la Rédemption, donnant par là même satisfaction au sens chrétien. Il avait trouvé dans la liturgie une interprète autorisée qui lui avait rallié la théologie, et l'Eglise dirigea l'une et l'autre vers le triomphe définitif de l'Immaculée Conception.

Il est bien d'autres exemples de ces réactions mutuelles, les manifestations de la prière collective stimulant les recherches des théologiens, qui à leur tour contribuent à préciser le sens des solennités liturgiques par les lumières qu'elles apportent. Ainsi en est-il pour la doctrine bien actuelle de la Royauté du Christ. L'encyclique « Quas Primas » rappelle que l'Eglise a toujours proclamé dans la liturgie le titre de Roi que possède le Christ. L'institution d'une fête

qui a pour objet spécial la puissance et l'appellation royale du Christ, et destinée à répandre de plus en plus cette doctrine, outre qu'elle imprime un élan nouveau à la piété chrétienne, invite les théologiens à un nouvel effort de spéculation et de synthèse sur cette vérité, afin qu'un jour, s'il plaît à Dieu, elle soit solennellement définie.

Il est remarquable que l'influence de la liturgie se fait surtout sentir dans les vérités relatives à la Sainte Vierge, comme si elles avaient été confiées à la garde de la piété et du sens chrétien plutôt qu'au raisonnement de la théologie spéculative. On constate ce phénomène pour l'Assomption glorieuse de Marie et sa Médiation universelle. Quand l'Eglise décrètera officiellement à la Mère de Dieu et des hommes le beau titre de Médiatrice de toutes grâces, il est certain que la liturgie aura beaucoup fait pour la reconnaissance de ce glorieux et consolant privilège. Aux fêtes de la Sainte Vierge, elle fait constamment allusion à ce rôle de Marie, elle fait appel sans cesse à son intercession en notre faveur. L'office et la messe que l'Eglise a concédés en l'honneur de Marie Médiatrice sont déjà une profession de foi expresse en sa méditation universelle. Ce culte marial, émouvant témoignage de la foi de l'Eglise, expression enthousiaste du sens chrétien, ne peut manquer par sa répercussion sur le travail théologique auquel il fournit une base religieuse très

sûre, de hâter le jour si désiré d'une intervention solennelle du Magistère.

Ces quelques exemples suffisent, croyons-nous, à montrer l'influence réelle que la liturgie exerce sur la science théologique, grâce à son étroite liaison avec le sens chrétien et l'expérience religieuse qu'elle inspire et exprime tout ensemble. Dès lors, il nous semble légitime de conclure à sa valeur propre comme lieu théologique, car il y a dans cette action que nous venons d'analyser un élément que nous ne trouvons pas, du moins à ce degré, dans les autres lieux, un témoignage distinct de ceux de l'Écriture, de la Tradition et du Magistère. Sans doute il est bien l'écho de la Révélation et de l'enseignement reçu, et sous cet aspect il dépend des précédents, mais il les dépasse et les prolonge en y ajoutant cette réponse de la foi intime de l'Église, d'une foi vivante qui s'épanouit sous l'action de la charité en une expérience savoureuse. Cette réponse, c'est la liturgie qui nous la fait entendre.

J.-M. PARENT, O. P.

Paris.

Un guide méconnu

Le voyage est facteur de culture intellectuelle. Il ouvre des horizons nouveaux, développe l'esprit d'observation, agrandit le domaine des connaissances humaines et fournit à la conversation une mine de souvenirs toujours captivants, parce que vécus. Mais pour faire produire au voyage ce bon effet, — sans quoi il serait sans profit, — il importe de le bien préparer d'abord et de l'accomplir ensuite en compagnie d'un bon guide. Un bon guide en effet, nous évite des pertes de temps en nous orientant. Assurément nous ne devons pas devenir esclaves d'un guide, si bien fait soit-il ; il est bon parfois de céder à la fantaisie, au goût de l'aventure. Les courses au hasard ménagent trop d'agréables surprises pour y renoncer délibérément.

Au même titre que le voyage, la lecture est un facteur de culture intellectuelle, et même à certains égards elle l'emporte sur lui. Elle humanise l'esprit, le meuble de connaissances utiles et lui procure de véritables joies. Mais pour qu'elle produise l'effet qu'il y a lieu d'en attendre, il importe de faire un choix judicieux de ses livres, car le temps est si limité qu'il faut en éviter les pertes. La vie est si courte, disait en

substance Lacordaire, que parmi les bons livres nous ne devons lire que les meilleurs, faute de temps pour le reste.

Grâce à Dieu, il y a beaucoup de bons livres; mais il y en a aussi de moins bons, d'autres qui sont dangereux et un grand nombre qui sont franchement mauvais. Comment alors juger de leur valeur morale? Qui nous dira si tel livre qui nous tombe sous la main est bon, si sa lecture nous sera bienfaisante, ou si au contraire elle ne jettera pas le trouble dans notre âme?

Pour ce qui regarde les mauvais livres, nous avons des lois sages, des critères de jugement sûr, un guide autorisé qui nous garantissent de leur contact contaminateur; telles sont les lois de l'Index. En suivant fidèlement leurs directives, en jugeant de la valeur morale et doctrinale d'un livre d'après leurs normes, en acceptant de nous laisser guider par elles dans le choix de nos lectures nous éviterons en partie l'influence dissolvante des livres pernicioeux.

Mais peut-être nous représentons-nous l'Index sous de faux traits, voyants en lui un guide trop sévère, parfois même un grincheux système de surveillance n'ayant que l'effet de détourner les esprits des beautés littéraires. Trop souvent la législation de l'Index est l'objet de confusions regrettables, de critiques acerbes, d'interprétations erronées. Le monde laïque comprend mal les

raisons qu'a l'Eglise de se montrer vigilante dans la prohibition des livres.

Aussi, sans vouloir faire l'apologie de l'Index, apologie qui ne serait peut-être pas superflue même au Canada, nous voudrions jeter un peu de lumière sur ce problème épineux. Des notions justes, des idées claires sont préférables, et infiniment, aux confusions gênantes et aux interprétations fausses. L'Index lui même y gagnera à être mieux connu ; au lieu d'être considéré comme une contrainte fâcheuse, il sera accepté comme un guide austère, mais bienfaisant.

Pour bien comprendre l'Index, considérons en d'abord la nature et la nécessité, remettant à plus tard l'analyse de son mécanisme et l'examen de sa force obligatoire.

La législation de l'Eglise relative à la publication des livres comprend deux choses parfaitement distinctes : à savoir la censure des livres et la prohibition de certains d'entre eux. La censure ecclésiastique est un jugement motivé sur la valeur doctrinale d'un écrit en lequel cependant on tient compte des principes et des données de la science qui en fait l'objet. Mais comme l'examen qui en est la base porte uniquement sur son orthodoxie ou sa conformité avec les prescriptions imposées par l'église, nous devons définir la censure : Un jugement motivé sur l'orthodoxie de la doctrine d'un livre. Comme telle la censure est

une mesure préventive. Elle vise à devancer le mal, en empêchant la publication d'ouvrages jugés dangereux ou simplement mauvais. L'Index, lui, est une défense, basée sur une censure préalable, par laquelle l'autorité ecclésiastique interdit aux fidèles l'usage d'un livre jugé nocif. Il est donc une mesure prohibitive, visant à enrayer un mal présent. Il suppose un livre mauvais déjà paru, mis en circulation, et cherche, au moyen d'une interdiction, à préserver les fidèles de son contact dangereux.

L'on s'imagine bien que la censure ecclésiastique ne suffit pas à endiguer le flot des mauvais livres, pour la raison bien simple qu'elle n'atteint ni tous les auteurs, ni tous les livres. En effet, seuls les écrivains catholiques sont soumis aux lois de la censure, et encore ce n'est que lorsqu'ils entendent publier quelque ouvrage sur des matières bien déterminées, dont voici les principales : les livres saints, leurs annotations, leurs commentaires ; les livres de théologie, d'histoire ecclésiastique, de droit canonique, de théodicée ou de toute autre matière analogue, religieuse ou morale ; les livres de prières, de dévotion, d'instruction religieuse, d'ascétisme, de mystique et autres ouvrages du même genre ; les traités d'indulgences, les collections des décrets des congrégations romaines, les livres liturgiques, etc., etc.

Supposons que les lois de la censure soient

scrupuleusement observées, c'est-à-dire qu'aucun ouvrage ressortissant au domaine réservé à l'Eglise ne soit publié sans examen et visa préalables de la censure ecclésiastique, combien il y aurait encore de chances que des publications non contrôlées inondent littéralement le marché. Songeons un moment à tout ce que publient nos laïcs catholiques sur des matières non sujettes à la censure, et tous les autres auteurs non catholiques ! Il est donc facile de concevoir que malgré ces mesures préventives des erreurs contre la foi et des attaques contre l'honnêteté des mœurs se glissent dans un grand nombre d'écrits.

Comment alors l'Eglise préservera-t-elle sa doctrine ainsi que la foi et les bonnes mœurs de ses fidèles contre les assauts de l'impiété et de l'immoralité ? Le seul moyen est de leur interdire la lecture des livres préalablement jugées nuisibles à la religion et à la morale. Mesure répressive assurément, mais que l'Eglise réclame comme instrument de légitime défense. L'Eglise a le droit de prohiber, pour de justes motifs les livres de n'importe quel auteur, lisons-nous au canon 1384 du code de Droit canonique.

A qui trouverait prétentieux ce droit de prohibition, rappelons que l'Eglise a la mission sacrée de conserver la pureté de la foi et l'honnêteté des mœurs. Or les livres pervers que le venin de l'incrédulité a empoisonnés et que l'immoralité a souillés de ses tableaux franchement provoca-

teurs ou effrontément lubriques constituent un véritable danger pour les individus comme pour la société. Le livre en effet, est « un maître ou un prêcheur déguisé, aussi opiniâtre qu'habile et insinuant : c'est le conseiller dont la voix, écoutée avec le moins de défiance, pénètre le plus sûrement dans l'intelligence et le cœur. Insensiblement, sans heurter beaucoup nos idées ni froisser nécessairement nos sympathies, sans susciter du moins aucune des objections que l'amour-propre, à défaut de la raison, ne manquerait d'opposer aux propos d'un interlocuteur vivant, le livre, grâce à son impersonnalité même, fait son œuvre; il verse ses pensées et ses sentiments dans l'âme du lecteur, il y grave d'autant plus profondément que celui qui les reçoit, ne soupçonne pas qu'ils lui viennent du dehors, et croit s'être formé lui-même sa conviction, son inclination ou son aversion à l'endroit des personnes et des doctrines. Il n'est point, peut-être, de puissance de suggestion qui soit comparable à celle de la lecture, parce qu'il n'en est point qui se rapproche autant de l'auto-suggestion. Tel est le secret de l'influence délétère de tant de publications contemporaines, telle la cause des ravages effrayants de la presse irréligieuse et licencieuse » (1).

En présence d'une menace si inquiétante l'Eglise a donc l'impérieux devoir de veiller à sa

(1) Cf. Dict. d'Apol., art. de J. Forget sur l'Index.

propre sécurité, en dénonçant les doctrines subversives et en interdisant à ses fidèles la lecture des écrits qui les contiennent. Rien d'étonnant à cela, car le cas n'est pas unique. L'Etat use de semblables représailles contre certains écrits de caractère anti-national. Toutes les confessions religieuses ont cru devoir se défendre contre leurs ennemis par des mesures analogues. L'Histoire rapporte que les Ariens et les Iconoclastes livraient aux flammes les livres des catholiques. Luther se paya la même fantaisie à l'endroit du *Corpus Juris canonici*.

Personne à coup sûr ne songerait à blâmer notre Gendarmerie royale de lancer à la poursuite des faux monnayeurs ses habiles limiers dont les exploits dépassent parfois la vraisemblance. Mais un écrivain qui attaque la religion ou la morale est beaucoup plus coupable, selon S. Thomas (IIa IIae, q. XI, art. 3), que le faux monnayeur. Ses livres, véhicules d'idées corrosives, constituent un danger plus grand pour la société que la fausse monnaie ; les biens spirituels ne sont-ils pas d'un ordre incomparablement plus élevé que les choses matérielles ? C'est en partant de ce critère qu'il faut juger de la dignité et de la nécessité des lois de l'Index. Elles l'emportent sur toutes les autres mesures de surveillance.

Raymond-M. CHARLAND, O. P.

Collège Dominicain, Ottawa.

Art et Sincérité

POUR UNE ARCHITECTURE RELIGIEUSE LOGIQUE

On constate dans notre architecture religieuse une anomalie pour le moins déconcertante : elle n'a plus de chrétien que le nom. L'art chrétien, si, avec Jacques Maritain, nous l'entendons au sens d'art qui porte en soi le caractère du christianisme, s'est graduellement affaibli chez nous depuis un siècle jusqu'à s'éteindre à peu près complètement, jusqu'à se voir remplacé par des élucubrations incohérentes ou de fades copies en plâtre et en camouflage qui ne méritent même plus le nom d'art.

Sans doute, cette tare ne nous est pas particulière. Elle marque toute l'architecture du siècle dernier et souvent celle des précédents, depuis la Renaissance. Nous n'avons fait qu'imiter une fois de plus. L'excuse est faible. D'un peuple qui se dit profondément catholique, on était en droit d'attendre mieux que cette molle passivité. Partout ailleurs, le déclin de la foi fournit au moins une explication. Mais nous, n'avions-nous pas le devoir de relever le flambeau ? Hélas, on dirait

que nous nous sommes complu à plagier les pires erreurs de pensée et de goût de l'architecture étrangère. Certaines de nos églises semblent le musée de l'illogisme.

Si vous criez à l'exagération, enlevez, un de ces jours, le bandeau de l'habitude, regardez avec des yeux neufs les églises devant lesquelles vous passez, entrez-y et scrutez-les attentivement. Quatre fois sur cinq, clochers, corniches, ornements, tout à l'extérieur, à part les murs, sera en tôle. A l'intérieur, frappez du doigt les colonnes : elles rendront un son creux. Une mince pellicule de plâtre forme la voûte, les arcs, les sculptures. Les marbres somptueux ne sont que du bois peint. Les enduits se couvrent de faux joints pour simuler la pierre. Heureux si vous ne trouvez pas des panneaux, des moulures et même des niches avec leurs statues, peints en trompe-l'œil, comme au théâtre. Soigneusement dissimulée derrière ce beau décor, une solide carcasse d'acier ou de béton le retient à grand renfort de fils de fer et le tour est joué.

Comment une telle architecture à base d'hypocrisie et de fausseté, peut-elle se prétendre l'expression de notre religion ? Si fervent que soit le chrétien, si inspiré que soit l'artiste, il ne saurait lui infuser le moindre élan spirituel, malgré tous les emblèmes sacrés dont il l'enveloppe. Un autel en imitation de marbre constitue plus qu'une

absurdité : un mensonge. C'est un trône de mensonge pour le Dieu de vérité. L'art, par nature, exige la primauté de l'intelligence. Il l'exige plus impérieusement que jamais quand il est appelé à concrétiser notre foi catholique. En refusant toute place à la logique, en abandonnant aux caprices d'un sentiment morbide la détermination du plan, de la décoration, des apparences enfin, sans nul souci constructif, notre architecture se met en opposition flagrante avec le caractère du christianisme, et perd tout droit au nom d'art chrétien, quel que soit le nombre de croix, de saints, de textes sacrés, etc., dont elle cherche à se couvrir.

Mais, — il faut bien l'avouer — ces déficiences reflètent fidèlement celles de notre vie religieuse. « L'architecture, dit Dom Bellot, est le plus complet et le plus complexe des arts et pour cela le plus adéquatement représentatif de la mentalité d'une race et de la civilisation d'une époque ». Est-ce qu'en repoussant la discipline de l'intelligence pour se livrer à la mollesse du sentiment, elle n'imite pas cette dégradation de notre catholicisme en sentimentalité que l'enquête conduite par cette revue a dénoncée naguère ? Et « ce formalisme déconcertant où se complaît la croyance, où se réduit la pratique », est-ce qu'il ne trouve pas son expression frappante dans un art tout en formes extérieures vides de pensée et

sans aucun lien avec la structure, avec l'âme de l'édifice ? Et cette paresse intellectuelle, qui se soucie peu de pénétrer les principes et se contente si aisément de l'à peu près, de l'à côté, n'est-ce pas elle qui se satisfait de luxueuses apparences et de copies faciles, qu'elles soient vraies ou non, qu'elles répondent ou non à notre esprit et à notre temps ? Nous pourrions dire, avec Claudel, « que nos églises ont l'intérêt et le pathétique d'une confession chargée. Leur laideur, c'est l'ostension à l'extérieur de tous nos péchés et de tous nos défauts ».

Mais, alors, direz-vous, rien à faire ! Pour que se relève complètement notre architecture religieuse, il faudra une rénovation globale de notre culture catholique ! Dans un sens, oui : si l'on parle d'une renaissance générale, d'une profonde et vigoureuse poussée de sève chrétienne. Voyez le Moyen Age. Sur ce sujet, il faut toujours revenir à lui parce que, de toutes les époques historiques, c'est incontestablement celle qui a le mieux pénétré ses œuvres de spirituel. Si les grandes cathédrales nous écrasent de leur masse et de leur perfection, nous trouverons, dans les provinces françaises, Bretagne, Saintonge, Ile-de-France, Normandie, etc., des modèles dont l'humilité et la simplicité nous toucheront davantage. Ce sont les petites églises de village ; Trégourez, Penmarch, Rioux, Avy, Cramoisy, Mareil, No-

gent, Angicourt, Pontorson, et combien d'autres presque ignorées, construites le plus souvent par les maçons de la paroisse — nos pères. Aucune recherche, aucune ostentation, mais une foi, une sincérité, une sûreté de goût, qui devaient monter du fond de l'âme populaire, puisqu'on les trouve chez les plus humbles artisans. Rien n'égale la qualité religieuse de ces œuvres, rameaux d'une foi claire et vive, animés de sa logique et de sa vigueur. Une efflorescence artistique comparable à celle-là ne se reverra que le jour où tout le peuple baignera dans une atmosphère aussi intensément spirituelle.

Est-ce à dire que nous devons continuer placidement nos erreurs, en attendant le moment favorable pour les corriger ? Ce serait folie. Jadis, l'art montait du peuple. Aujourd'hui, les conditions sont changées et le contraire doit se produire. Si la vie religieuse agit sur l'architecture, celle-ci peut à son tour réagir sur elle. En luttant de toutes leurs forces pour la rénovation artistique les artistes et le clergé aideront la rénovation religieuse. Et cette lutte s'impose plus que jamais. Déjà nous sommes en retard. Dans tous les pays, sous des principes divers, le mouvement s'accroît vers une architecture neuve, logique, sincère, dépouillée des mensonges et des pastiches qui la déshonoraient. Maintes productions civiles et industrielles de l'architecture contempo-

raine, constituées par une construction franche et une exacte proportion d'éléments étroitement adaptés aux besoins, tendent vers l'idéal que nous cherchons. Comme les édifices gothiques, elles possèdent une grande vertu d'art, la Sincérité, condition « sine qua non » de toute architecture religieuse. Sur ce point, les principes esthétiques de leurs auteurs, se rapprochent beaucoup de ceux du Moyen Age et se montrent susceptibles de hauts développements spirituels. Trop souvent, il est vrai, le matérialisme leur coupe le chemin d'une inspiration supérieure. Il n'en reste pas moins que beaucoup d'œuvres, par leurs qualités naturelles, sont pour ainsi dire chrétiennes en puissance. Il est paradoxal que telle usine, tel stade, tel hauteur d'avions soient en un sens plus chrétiens que nos églises catholiques. C'est cependant la rude leçon que l'on nous donne depuis un quart de siècle. Il est grand temps de l'écouter et de la mettre à profit. Au lieu de fermer les yeux sur le mouvement architectural moderne, pourquoi ne pas nous l'assimiler dans ce qu'il a de meilleur, pour l'adapter à notre caractère ethnique et le hausser au-dessus de lui-même en l'animant de l'idéalisme surnaturel ?

Dans cette voie, nous trouverons les prédécesseurs et les exemples les plus conformes à notre culture et à notre foi. Ce sont les apôtres de la vaste campagne entreprise en France pour la

régénérescence de l'art religieux ; ce sont les nombreuses et incontestables réussites qu'ils comptent déjà à leur crédit. Toute une élite d'artistes pénétrés de la grandeur de leur rôle, ont entrepris de ramener l'art religieux de leur pays à ses plus saines traditions. Nous connaissons la figure la plus typique et la plus marquante de leur groupe : le moine-architecte Dom Paul Bellot, O.S.B. qui nous visitait l'an dernier. Avec l'appui d'un nombre de prêtres de plus en plus grand, ils ont triomphé de l'hostilité systématique qui les paralysait d'abord et multiplié les œuvres. Sans doute, ils aspirent à un retour du peuple à l'esprit du Moyen Age. Mais ils ne sont pas restés immobiles à l'attendre. Ils ont voulu le provoquer par leurs réalisations. Et l'on a vu, dans des milieux souvent peu religieux, s'élever des églises d'une qualité spirituelle digne du XIIIe siècle. Leur valeur s'est imposée peu à peu. Déjà nombreuses, elles se montrent si pénétrées de sincérité que, pour la plupart, les grands maîtres d'œuvres ne les désavoueraient pas. Elles jaillissent, droites et pures, simples de lignes, dépouillées d'artifice, comme un jeune arbre. Elles ne savent pas dissimuler. Leur jeunesse ne connaît guère d'autre parure que le jeu des ombres et des lumières, des pleins et des vides. On saisit d'un coup d'œil leur construction, leurs dispositions intérieures. Elles rayonnent d'humilité, de simplicité, de franchise.

Des réalisations semblables, non pas copiées, mais dérivées d'un même esprit, sont-elles donc impossibles chez nous ? Les influences dissolvantes n'ont pourtant pas tué les profondes aptitudes architectoniques de la race. Il y a à peine plus d'un siècle, nos vieilles églises canadiennes-françaises affirmaient encore, dans leur modestie, sa vitalité artistique. Quelques œuvres récentes, par leur valeur et par l'accueil qu'elles ont reçu, donnent l'espoir qu'un vigoureux effort suffirait à réveiller des puissances endormies. Il nous faut revenir à la sincérité, à la sincérité toute simple, à la sincérité bête et naïve. Ce n'est pourtant pas si difficile. Il suffit de ne pas se torturer l'esprit, de laisser au bois l'apparence du bois, au béton l'apparence du béton, à l'enduit l'apparence de l'enduit. Il suffit de ne demander à chaque matériau que ce qu'il peut donner, de leur imposer des formes qui conviennent à sa nature, puis de « tourner en ornement » les parties utiles, sans surcharge, sans décorations plaquées à tort et à travers. Il suffit de secouer le joug de ce formalisme qui nous réduit à copier servilement, sans comprendre leur esprit, des formes étrangères à notre pays et à notre temps ; d'imiter le passé non pas en le reproduisant, mais en opérant comme lui — « in sua operatione » ; — enfin d'aborder le problème « avec des yeux d'enfant, libres des styles conventionnels ».

Nos pères, ceux du Moyen Age et ceux même d'il y a un siècle, y allaient ainsi, tout simplement, « à la bonne françoise ». Leur seul gros bon sens les éclairait mieux que toutes nos connaissances techniques et tous nos documents gothiques, romans ou autres. Si nous voulons nous tirer du gâtisme architectural, c'est lui qu'il nous faut retrouver avant tout. Nous aurons ensuite à l'inculquer au peuple, car les plus purs chefs-d'œuvre perdent de leur portée s'ils ne sont pas appuyés par le sentiment unanime des fidèles. Il appartient au clergé de faire germer ce sentiment. Par ses paroles et par ses actes, il exerce sur la masse une action directe et puissante. A lui d'exiger des constructions pénétrées de logique, et de les faire aimer. A lui de condamner toute œuvre où s'étale le faux, fût-ce un simple prie-Dieu. Déjà un fort groupe de prêtres, jeunes et vieux, à commencé la lutte. Le nombre des indifférents et des hostiles diminue sans cesse. Notre clergé saura encore se montrer à la hauteur et comprendre qu'il n'a pas le droit de négliger la beauté et la vérité de la maison de Dieu.

Nous pouvons donc espérer qu'un jour, grâce à la collaboration du clergé, des artistes et du peuple, notre architecture religieuse retrouvera la vigueur et la sincérité d'autrefois. La lutte cependant pourrait bien se prolonger. Il est stupéfiant de constater combien une vérité toute claire

met de peine à s'imposer, tandis que tant d'erreurs compliquées trouvent une vogue rapide. Mais la force de régénérescence des peuples catholiques est pour ainsi dire infinie et la victoire est assurée qui, tôt ou tard, donnera à notre Foi et à notre race un art digne d'être leur resplendissement terrestre.

LÉONCE DESGAGNÉ,
Architecte

Québec.

Le Sens des Faits

Une humaine doctrine de l'homme (1)

Un danger accompagne d'ordinaire les repentirs auxquels consent l'humanité dans la banqueroute désormais indéniable de ses modernes aspirations. C'est que dans l'amende honorable que l'on adresse aux valeurs spirituelles longtemps méconnues, passent des malédictions pour le terrestre, en lequel, hier encore, on se dispersait avec avidité. Il nous arrive de discerner des blasphèmes contre l'intelligence, dans les propos où l'on proclame son besoin de croyance religieuse. On semble estimer qu'il faut devenir moins humain pour retrouver le divin. On accepte de perdre la raison parce qu'il est peut-être arrivé qu'on a perdu la foi « Erreur de calcul, la plus fréquente parce

(1) Discours prononcé au Poste CKAC, le 3 mars par le R. P. Voyer, O. P., à l'occasion de la Fête de S. Thomas.

que la plus commode, mais aussi la plus grave », disait déjà Charles Péguy, à ceux qui amorçaient, dans ce même esprit, il y a vingt ans, une réaction spiritualiste. « Il ne suffit pas, expliquait-il dans son langage courageux, d'abaisser le temporel pour s'élever dans la catégorie de l'éternel. Il ne suffit pas d'abaisser la nature pour s'élever dans la catégorie de la grâce... Parce que ceux-là n'ont pas le courage d'être du monde, ils croient qu'ils sont de Dieu. Parce qu'ils n'ont pas le courage d'être d'un des partis de l'homme, ils croient qu'ils sont du parti de Dieu. Parce qu'ils n'aiment pas l'homme, ils croient qu'ils aiment Dieu. Mais Jésus-Christ même a été de l'homme ».

Sage avertissement, dans la confusion où il faut aujourd'hui nous débattre. Nous avons perdu la notion de beaucoup de choses très nobles et très saintes. Jusqu'au mot de vertu, s'il faut en croire Paul Valéry, qui n'aurait plus de sens dans notre langue moderne. Et, ce qui est peut-être plus grave encore, nous ne sommes plus bien sûrs de la notion même de l'homme. Aussi devenons-nous en tant de façons inhumains, inhumains envers nous-mêmes et nos semblables, inhumains jusque dans nos rapports avec Dieu. Il ne saurait en être autrement. Perdu dans ses propres voies, ignorant de lui-même, comment l'homme pourrait-il reconnaître les voies de la grâce, discerner ce qu'il peut faire et ne peut pas faire, ce qu'il doit attendre de lui-même, des autres et de Dieu ?

Il devient donc urgent pour l'homme de retrouver le sens de sa nature d'homme, de réapprendre à être humain.

Pour cette raison, invité à vous parler ce soir de saint Thomas d'Aquin, dont la liturgie catholique bénira de nouveau cette semaine la bienfaisante pensée, il m'a paru que je ne pouvais mieux évoquer utilement sa mémoire et la rendre sympathique, qu'en rappelant l'humaine doctrine de l'homme qu'il enseigna naguère et que l'Eglise a fait sienne.

« Toute grande période de culture, a écrit un sagace observateur, est commandée par une certaine idée que l'homme se fait de l'homme. Privilège de l'intelligence, explique-t-il, nous contemplons dans le miroir de notre mouvante connaissance le visage de notre nativité, et autant que de notre nature elle-même, c'est de cette image de notre nature que dépend notre action et notre vie ».

Voilà qui rend bien compte du caractère de généreuse humanité de tout le Moyen Age, autant que de notre inhumaine mentalité moderne. Les grands maîtres du XIII^e siècle, et en particulier Thomas d'Aquin qui les domine tous, ont donné à leur temps, et pour les quatre ou cinq siècles qui ont vécu de leur pensée, une idée assez réaliste et assez audacieuse de l'homme, pour permettre de calculer avec les faiblesses comme avec les transcendances de sa nature. Et n'est-ce pas ce que le langage courant, dans la justesse de son appréciation directe, appelle « être humain », que cette attitude avertie qui fait qu'on est patient aux défauts d'autrui, par la confiance même que l'on met en ses qualités et son art à les faire prévaloir ? On peut alors être doux à l'homme, d'abord parce qu'on s'explique ses défaillances, et surtout parce qu'on sait lui apprendre à se guérir lui-même, et jusqu'à se dépasser dans l'effort vigoureux dont on lui donne le secret. La rigueur même dont on peut, dans ce sentiment, user envers lui, indique tout juste encore, non pas, comme on nous le laisse croire aujourd'hui, qu'il est méchant, mais qu'il pourrait, qu'il aurait pu être bon. La pensée toujours de sa faiblesse native, mais dans le souci constant du bien dont il garde les ressources, et qu'il faut assurer ou venger au nom de la nature et surtout en celui de Dieu. Cette idée de l'homme explique l'atmosphère qu'on lui créait au Moyen Age : ce qu'on lui accordait de téméraires libertés et lui imposait de pratiques rigides ; ce qu'on lui laissait demander avec débordement parfois aux jouissances de sa vie terrestre, et ce qu'on lui

faisait espérer ou craindre de la vie éternelle ; son amour de la nature créée et sa foi en l'invisible, unis dans le même geste de prière, que traduisent encore les cathédrales de cette époque, humaine entre toutes, jusque dans le divin.

On a souvent comparé la Somme théologique de saint Thomas aux cathédrales du Moyen Age. Cette comparaison, utilisée pour le moment à notre profit, nous laisse imaginer une singulière ressemblance entre l'homme qui portait dans ces temples de la prière sa folle spontanéité et son ardente ferveur, avec celui dont le philosophe-théologien analyse dans ses menus articles, l'exigente sensibilité soumise aux lentes mais authentiques clartés de l'esprit. Avec quelle fermeté, quelle généreuse concession et tranquille confiance, l'humain docteur rapproche, associe, noue, compénètre ces deux choses dans l'homme : sensibilité et intelligence. Sans graves, sourds de la matière, et notes claires, subtiles de l'esprit, voilà de quoi il fait l'accord de la voix humaine, accord perceptible sous toutes ses harmoniques, dans ses mugissements de brute collée à la terre, comme dans ses appels quasi angéliques vers le ciel. Le corps ainsi substantiellement uni à l'âme, tout entier vivifié par elle, telle est la base de toute la doctrine thomiste de l'homme, la base de sa psychologie, comme de sa morale et de sa théologie.

Saint Thomas ne se laisse pas distraire un instant de cette fusion, dans l'homme, de la chair et de la pensée. De la terre comme du ciel, il exige, pour le corps et l'âme réunis, une place et d'honorables conditions de vie. On est loin, avec lui, des doctrines sans cœur qui brisent cette unité de l'homme, en cette vie ou dans l'autre, ne comprenant pas que son intelligence puisse s'alimenter ici-bas aux choses sensibles, ni sa chair habiter la haut le monde des esprits. Quelle tendresse au contraire notre doctrine met-
lui, à défendre le corps de l'homme. Au grand scandale d'une mystique étroite, il soutient qu'il n'est pas un in-

convénient pour l'âme, mais un associé bienfaisant. Il veut qu'on le respecte, il fait un crime de le mutiler, d'attenter à sa vie, en quelque état, rudimentaire ou exténué par l'âge, qu'il se puisse trouver. Et quand l'on songe qu'une telle doctrine est décriée pour la dureté de ses pauvres conseils ascétiques, par des esprits qui n'ont pas enseigné à avoir de tels scrupules devant des corps d'hommes petits ou grands.

Jamais pourtant, jusque dans les sacrifices que cette philosophie de plein équilibre sollicite du corps, pour une plus grande liberté de l'esprit, elle ne boude au nom de l'intelligence la partie sensible de l'homme. Pas plus pour les spéculations du savant que pour les extases du saint, le thomisme n'exige une pensée totalement libérée de la chair. Avec quelle sereine confiance, au contraire, il invite l'intelligence humaine à bégayer d'abord des mots de la terre, à travers lesquels il sait bien qu'elle finira par percevoir le bleu du ciel et jusqu'à l'ombre de Dieu. Nulle doctrine ne lance un plus audacieux regard vers le monde angélique, ne scrute plus avant les secrets de l'homme sensible.

Ce n'est donc pas saint Thomas qui se plaindra au Créateur de ce qu'il a ainsi fait l'homme matière et esprit. Le mal n'est pas de ce que Dieu a uni en nous ces deux éléments, mais de ce que l'homme en a brisé l'harmonie par son péché. Et tout de même, quelle profonde confiance il réussit à garder en l'humaine nature. Il déplore certes le déséquilibre introduit dans une sensibilité qui n'est plus entièrement soumise à l'intelligence. Mais il ne dirait pas, comme Luther et Calvin devaient l'écrire plus tard, que le péché nous a rendus mauvais dans les moelles, qu'il a corrompu notre nature d'une façon totale. Un optimisme métaphysique lui fait répéter : pas plus l'homme, qu'aucune chose de la nature, ne peut perdre ainsi toute bonté. Aussi, enseignera-t-il audacieusement que la perte de la justice

originelle n'a pas pu corrompre l'essence de notre nature qui reste bonne, et dont les inclinations profondes sont toujours orientées vers le bien. Mais, en même temps, « un robuste pessimisme moral », l'opposera, pour toujours, aux théories de Rousseau sur « cette bonté de l'homme qui rend légitime toute concession à ses premiers penchants ». Non, dit saint Thomas, si ce n'est pas un mal d'être homme, chacun cependant depuis le péché, porte certaines inclinations à faire le mal ; si notre nature n'est pas mauvaise, elle garde ce qu'on nomme l'antique concupiscence un trouble dans l'équilibre de sa chair et de sa pensée. Et ce fardeau héréditaire, avec toutes les faiblesses auxquelles il nous a déjà aidés à consentir, fait que nous avons tous à lutter contre les penchants défectueux ou viciés.

Avec quelle bonhomie n'est-ce pas jugé l'homme ? Le philosophe qui s'entête à nous accorder une bonté de nature, et le moraliste qui sait discerner ce néfaste accident de naissance qui nous a marqués du péché, peuvent tout réclamer, en notre nom, au monde de la création et au monde de la grâce. Et en quelle façon, en saint Thomas, ils s'entendent à le faire. La théologie, dans une telle doctrine, ne nous défend pas d'aimer la terre, « cette planète dont nos âmes de béatifiés se souviendront », ne pouvait s'empêcher d'articuler Léon Bloy, devant l'harmonie d'un paysage de France. La grande règle qu'elle impose à l'homme dans sa communion à l'univers c'est d'en respecter les lois. Elle enseignera même que la civilisation, la culture, l'art « dévient et se corrompent s'ils ne continuent pas l'œuvre de la nature, s'ils s'isolent d'elle ou lui font violence ». Et c'est par son intelligence que l'homme peut découvrir ainsi l'idée divine dans les choses, la vérité pour laquelle elle est faite, et dont elle reste capable malgré le péché.

Ce n'est qu'après avoir ainsi épuisé les ressources naturelles de notre humanité que saint Thomas lui montre comment elle peut se dépasser sous l'action de la grâce gratuite

et toute puissante. Mais, jusque là, touchante et audacieuse confiance qui lui fait dire que la grâce, dont nous avons besoin pour le moindre acte de vertu, la grâce qui doit nous déifier, ne détruit pas la nature mais seulement la perfectionne.

Qui donc parla de l'homme avec plus d'amour, enseigna à le mieux comprendre, se montra plus indulgent à ses misères et conçut pour lui de plus nobles ambitions ? Quelle doctrine fut plus humaine ? Notre monde moderne est peut-être trop malade pour distinguer dans ses ténèbres la lumière qui pourrait encore le guider et le sauver, pour se remettre d'un coup à l'étude d'une aussi saine philosophie. « Mais l'essentiel, c'est que la lumière passe parmi nous, et que ceux qui l'aiment la reconnaissent » (*Maritain*).

Raymond-M. Voyer, O. P.

Le 25ième anniversaire du Devoir

On nous confie de transmettre, en un comprimé de quelques pages, l'écho d'un événement rare, presque stupéfiant, au dire des plus anciens. « Songez-y donc ! nous disait-on récemment. Qu'un journal du genre du *Devoir* ait réussi à prendre racine dans la croûte durcie de notre coin du pays, et soit encore exempt, à l'âge de 25 ans, des « outrages » de la sénilité, n'est-ce pas un fait symptomatique ? N'est-ce pas l'indice d'une évolution profonde dans la mentalité de notre peuple ? N'est-ce pas la marque que nous commençons à acquérir un peu d'esprit de suite et un peu de persévérance dans nos entreprises ? »

N'ayant pas encore la prérogative d'exploiter le souvenir, nous n'oserions porter de notre chef un tel jugement, mais pour d'autres motifs, il nous semble que le 25ième anniversaire du *Devoir* n'a pas assez retenu l'attention du grand public et n'a pas, sauf en quelques rares endroits, provoqué l'expression franche des réflexions que suggère un tel événement.

M. King — est-ce distraction, ou trahison de l'âge? — se risqua à répondre à l'interpellation d'un député par l'aveu qu'il avait écrit un ouvrage sur le sujet agité: ce qui eut l'effet de faire éclater de rire les deux tiers de la Chambre des Communes. Cet incident est révélateur. Si un auditoire censé représenter l'élite du pays prise à tel point le la-beur intellectuel, il y a lieu de se demander en vertu de quel manège cabalistique un journal faisant profession de n'intéresser que « ceux qui pensent » a pu se maintenir pendant 25 ans. Chez nous mettre tous les jours sur le marché l'équivalent d'un petit volume, voilà une réussite qui n'a rien de banal. A y bien réfléchir, elle déconcerte et demande des explications.

On sera peut-être tenté de nous souffler que le *Devoir* n'est guère lu. Nous répondons qu'au contraire, il est beaucoup plus lu qu'on ne le croirait. Le nombre de ses abonnés ne donne qu'une idée inadéquate de celui de ses lecteurs. Il faut vivre dans une communauté pour se rendre compte que l'unique exemplaire passe aux mains d'une quarantaine de lecteurs. Et comme il a ses entrées dans toutes nos institutions, il est vraiment difficile d'imaginer le nombre de ses clients et le rayonnement de son influence. Le *Devoir* est lu et intéresse, sans quoi il ne vivrait pas.

Une bonne part de son succès tient à ce que, né d'un idéal défini, il a mobilisé une équipe d'hommes magnifiquement outillés, a confisqué égoïstement et sans jamais se dessaisir, au profit de notre cause à nous, tout leur temps, toutes leurs énergies, tous leurs enthousiasmes, toutes leurs qualités d'esprit ainsi que leurs dons artistiques. Et ces hommes, dont le travail eût obtenu ailleurs de riches traitements, se sont prêtés à ces continuelles exactions, dans l'unique dessein de servir une cause. Si on en veut avoir quelque idée, qu'on lise la confession si sincère qu'ils ont publiée à leur insu dans l'édition spéciale

du 23 février. On y verra à quelles besognes ils s'astreignent, et on s'étonnera de ce qu'ils aient pu, malgré le poids de pareilles tâches, conserver une bonne dose de la fraîcheur, de l'allant et de la liberté de mouvement des premières heures.

Mais que ce que nous proposons comme explication est précisément ce qui, tout-à-l'heure, prenait pour nous figure de problème. Comment expliquer que le Devoir, malgré cet idéal et ce caractère, ait trouvé le moyen de se procurer les ressources nécessaires à sa subsistance ? La réponse a été fournie par l'un de ses rédacteurs, et elle nous semble tout-à-fait juste. C'est parce qu'il s'est obstiné à demeurer lui-même, à ne pas recourir à l'emploi de moyens dont d'autres possèdent le monopole. S'il eût accepté de concurrencer sur leur terrain, il eût été défait à la première épreuve. Le produit qu'il offre au public est différencié, sélect, d'une autre nature que ce que nous apporte habituellement le courrier : c'est ce qui lui a permis de se créer une clientèle à lui.

Mais quelle est donc cette clientèle du *Devoir* ? Qu'est-ce qui la caractérise ? Quel genre de produit l'intéresse ? A-t-elle chance de s'accroître ou de diminuer ?

Il n'y a pas que les philosophes qui aient la manie de la définition. A propos de tout et de rien, chacun y va un peu de la sienne. M. Pelletier, à l'endroit ci-haut mentionné, analyse les facteurs de l'industrie du journal et en propose une définition économique. D'autres s'attachant à divers aspects, l'ont défini différemment. A nous, il apparaît tantôt un échiquier, où le déplacement des pièces symboliserait la marche des événements dans les diverses parties du monde habité, tantôt un centre de ralliement, tantôt une formidable puissance de propagande et de conquête.

Mais lorsque nous réfléchissons et essayons de raisonner, nous en arrivons à la conclusion que le journal est un

exploiteur. Il vit de cette réserve en profondeur et en renouvellement incessant qu'est la curiosité humaine. Il y a longtemps qu'on a observé que « l'homme était un animal curieux », friand d'anecdotes et d'histoires, toujours à l'affût des nouvelles, et les dégustant avec d'autant de ferveur qu'elles sont piquantes, égrillardes, mais il fallut attendre bien des siècles avant de s'aventurer à créer une industrie savamment montée, servie par des réseaux d'information encerclant le globe et fonctionnant avec une exactitude mathématique, à l'effet d'exploiter ce filon, de battre monnaie sur son rendement. Et tel est le journal : un instrument d'information, un plat servi à la gourmandise humaine.

Il y a les journaux qui vivent de la curiosité malsaine, ceux qui escomptent sur les sentiments grotesques, qui capitalisent aux dépens de la bêtise humaine. Ce type sensationnel fait « une spécialité d'une première page, où repose en chapelle ardente le suicidé en vue de la semaine ou la victime du dernier accident ». Ses tableaux macabres, ses illustrations scandaleuses en font un produit simplement horrible. Mais comme la bêtise humaine n'a pas de limites, *stultorum infinitus est numerus*, ce genre de produit n'a pas à craindre l'insuccès. Il a de la vogue ; il est dévoré. Et comme l'annonce est proportionnelle à la diffusion, l'eau vient au moulin comme à la rivière. Le propriétaire est vite hissé au rang des magnats de la finance.

Il y a, en second lieu, le journal qui fait profession de spéculer sur un autre genre de sottise, à savoir le sectarisme politique, l'esprit de parti. Lié corps et âme à un parti politique, il filtre, truque, amplifie, minimise, controuve, selon les besoins de la cause, les doctrines et les données de fait. Le parti l'alimente de ses réclames creuses et de ses commandes surfaites : il flotte à merveille !

Il y a enfin le journal où les propriétaires et les journalistes considèrent, « leur rôle comme une mission d'hon-

neur ». (La formule est de M. Lucien Desbiens) Dieu en soit loué ! parmi nos quotidiens des grands centres et nos hebdomadaires locaux, nous en comptons un bon nombre de ce genre. Ils respectent leurs lecteurs, et se soucient, — en autant que la chose est possible, — de leur fournir la vérité à laquelle ils ont droit. Ils sélectionnent les nouvelles, les ordonnent selon leur degré d'importance, les compriment selon leur valeur d'intérêt humain. Si une doctrine ou sa tendance est engagée dans un événement, un discours, une initiative, un des membres de la rédaction consacre un article ou un *bloc-notes* à en déceler les lignes essentielles. Mais cette philosophie des faits, qui est déjà un élément appréciable d'éducation et de culture, ne leur suffit pas. En mal de repaître l'esprit, ils se constituent marchés d'idées, émetteurs de jugements littéraires et artistiques. La vie qu'ils reflètent est celle de l'homme complet, de l'homme soucieux des valeurs religieuses, intellectuelles, morales, artistiques et matérielles. Qu'on relise à ce sujet le rapport de Franc-Nohain au congrès de la presse française à Québec.

Nous ne croyons pas être excessif en affirmant que le *Devoir* a été chez nous un type de journal de culture. Il a pu se tromper, ne pas rallier tous les suffrages, mais il a toujours défendu ses vues avec probité et *mesure* : critère incontestable de l'honnêteté et de la culture. C'est ce qui lui a permis de vivre ; car, quoi qu'on en dise, nos classes instruites ont encore assez d'honnêteté et assez de clairvoyance pour ne pas gober les exagérations à jet continu du déséquilibre mental.

Et nous avons la très humble conviction que sa raison d'être est plus impérieuse que jamais. Comme le journal est devenu l'unique livre de chevet d'une bonne partie de la classe dirigeante, ce serait grand malheur de n'avoir plus à lui offrir que pages remplies de scandales. En second lieu, comme l'esprit de parti est à la baisse et la culture à la

hausse, ce serait grand dommage de ne pas tirer bénéfice, au grand avantage des nôtres, de cette heureuse situation de fait. Enfin, nos droits à un traitement équitable sont loin d'être reconnus, — à preuve la récente protestation en masse des écoles publiques en Ontario (sans parler de celle des Orangistes) contre les projets de juste répartition des taxes, à preuve la constitution du personnel de la Banque du Canada, etc., — il est plus urgent que jamais de fortifier nos positions et de nous assurer le service de nos meilleures batteries.

Nous souhaitons donc au *Devoir*, vingt-cinq nouvelles années de rayonnement ample et intense.

Louis Lachance, O. P.,
Du Collège Dominicain d'Ottawa

L'Esprit des Livres

Mgr L.-A. PAQUET. — «Etudes et appréciations». *Nouveaux fragments apologétiques* (Deuxième édition augmentée).

Ouvrage déjà avantageusement connu du public. Ne le serait-il pas, que nous serions, à raison de la notoriété de son auteur, dispensé de le présenter à des lecteurs canadiens.

Cependant, on sera sans doute heureux d'apprendre qu'une nouvelle édition de ce livre introuvable vient d'être mise sur le marché. Elle a sur la première l'avantage d'être augmentée, enrichie de plusieurs pièces qui sont de véritables documents sur nos chefs religieux et sur les manifestations de notre vie spirituelle et nationale.

Nous signalons, en particulier, et à titre de reconnaissance, les quelques vingt pages consacrées au souvenir de

Son Eminence le Cardinal Rouleau. L'auteur avec son aisance et sa dignité habituelles met à contribution les plus purs sentiments de son cœur d'ami à évoquer la haute valeur intellectuelle du grand Cardinal, son rôle social, ses qualités d'homme et de prêtre, le caractère doctrinal et artistique de ses écrits, et enfin la note dominicaine de sa formation et de sa personnalité.

Nous n'avons pas à souligner la haute envergure et la valeur éminemment pratique des œuvres de Mgr Paquet. Ce serait vain verbiage, efforts convertis en pure perte. Nous nous contentons de leur souhaiter une diffusion qui aille toujours en s'amplifiant.

Louis Lachance, O. P.

R. P. François NEPVEN, S. J. — « Retraite spirituelle sur l'importance de se donner tout à Dieu et sans réserve ». Nouvelle édition, 340 p., Téqui, Paris, 1934.

Les manuels de retraite ne font pas défaut, mais tous ne s'inspirent pas du même esprit. Il n'en est qu'un petit nombre qui s'efforcent vraiment de mettre le thomisme à la portée des âmes et à le transformer en vie. La plupart ont encore une tendance à recourir aux recettes. Celui que nous présentons aux lecteurs, offre encore quelques défauts sous ce rapport.

L'état religieux nous oblige à tendre à la perfection. Or la perfection consiste dans l'union totale à Dieu par la charité. Mais cette union totale à Dieu suppose l'œuvre de détachement : la mystique doit s'appuyer sur l'ascèse.

Voilà toute l'économie de l'état religieux et, plus généralement, de la vie spirituelle.

En conséquence, la dixième méditation de la retraite, sur l'obligation des religieux de tendre à la perfection et conséquemment de se donner tout à Dieu, devrait prendre la place des vœux dans les motifs particuliers aux religieux.

Immédiatement après devraient venir les méditations de la dernière journée qui nous enseignent en quoi consiste la perfection : ce qui est dernier dans l'exécution doit être premier dans l'intention. Quant aux vœux, ils se présenteraient mieux comme moyens de vaincre les obstacles venant des biens extérieurs, de la chair et de la volonté.

Malgré ces restrictions que nous pourrions étendre au style, parfois assez lourd, et aux citations que nous désirerions accompagnées d'une référence (surtout pour celles tirées de la Bible), cette retraite renferme de si salutaires réflexions pour les âmes qui tendent à une plus grande perfection que nous n'hésitons pas à la recommander.

L.-G. B.

R. TOURNIER, O. P. — Plages lointaines de l'Araguaya. — Editions des « Missions Dominicaines », 222, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris VIII, 1934.

L'idée de l'apostolat missionnaire, idée ancienne mais ravivée par les appels pressants du S. Père, a provoqué des développements nouveaux dans le monde chrétien. Certaines universités catholiques ont fondé des chaires de missiologie, on a organisé des semaines missionnaires, on a inauguré des collections d'écrits destinées à faire connaître aux catholiques l'activité de leurs envoyés. Les Pères de la province de France, qui ont été sur ce point comme sur bien d'autres de véritables pionniers, ont jeté dans le public une série de publications intitulée « Missions Dominicaines ».

Nous leur en sommes reconnaissants.

Voulant participer aux mérites de nos missionnaires, nous les aidons de nos prières et de nos aumônes. Nous nous intéressons à eux et voulons connaître leurs activités. Désir bien légitime auquel veut répondre le livre du R. P. Tournier. Missionnaire lui-même, le R. P. nous présente,

en un style simple, mais alerte et vivant, le récit d'une tranche de sa vie missionnaire au Brésil, en ce vaste pays si attachant pour un apôtre voué au salut des âmes.

Après avoir parcouru ces pages qui nous font connaître en de très beaux tableaux, les fatigues, les dangers et les sacrifices nombreux des messagers du Christ, nous admirons davantage ces âmes d'élite et prenons la résolution de mieux les aider.

E. L.

Paul WERRIE, *La Légende d'Albert I, roi des Belges*, 1 vol. de 153 pages, chez Casterman, Tournai et Paris.

Cet ouvrage a paru le 1er avril 1934, un mois et demi après la mort du héros de la Belgique, sur la demande d'« amis qui avaient eu la patriotique pensée de destiner à la jeunesse un livre retraçant la vie remarquable du regretté Roi Albert » (Préface).

Certes l'idée était bonne. Car le spectacle de ce chevalier des temps jadis, un peu perdu dans notre vingtième siècle, tout en étant si moderne, sera salubre aux enfants d'aujourd'hui. Ils liront avec intérêt, peut-être avec passion, le livre de M. Werrie, qui représente un effort de retour vers les chansons de gestes.

P.-M. T.

Abbé J. KÆNIG. — « La Vierge de Lourdes ». — Pierre Téqui, Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris, 1934.

Aux besoins nouveaux, des secours correspondants ; tel est le plan divin. Pour le mettre en œuvre, la Providence déconcerte volontiers nos courtes vues et outrepassé maintes lois du monde inférieur dans l'intérêt des élus : Omnia propter electos. Mais ces derniers se voient souvent

dans une gangue d'erreur, ou bien hésitants et prêts à sombrer, comme au siècle dernier. Alors, la Vierge, « Phare rayonnant », s'en vient illuminer les incrédules et guider les croyants. Une rustique enfant du voisinage des Pyrénées devait recevoir, choisie entre mille, les confidences de l'Immaculée. Comme tout ce qui est grand, la mission de Bernadette se heurta à l'opposition des hommes. Mais Dieu veillait, lui qui sait garantir à ses intermédiaires la parfaite réussite.

« La Vierge de Lourdes » est un sujet à la fois passionnant et difficile. De façon inductive, comme il convient au genre, M. l'abbé Kœnig raconte les Faits de Lourdes : Apparitions, guérisons. L'historien s'y affirme sobre et captivant. Mais voici l'épine du rosier : une surprenante insistance sur les qualités exigées de la Voyante, et sur le processus des guérisons. L'Eglise n'a-t-elle pas approuvé officiellement tout cela ?

Puis, la seconde partie du volume va nous exposer les conséquences des Faits de Lourdes. L'expression « Conséquences apologétiques » semble trop extensive, puisque le livre premier seul traite d'apologétique ; le second étant d'ordre théologique. Au gré de l'auteur, « c'est répondre aux desseins de l'Immaculée, que de montrer comment les Apparitions et les guérisons de Lourdes sont la Lumière des incrédules et le Guide des croyants ». A ce désir, M. l'abbé va répondre dans l'intérêt des uns et des autres. Les premiers, en marge de la Vérité, âmes naufragées, seront mieux renseignés sur notre religion, grâce à l'apologétique chrétienne qui en explique les motifs de crédibilité. Les athées trouveront ce qui leur manque sur le Dieu Tout Puissant, sur l'âme humaine et sa mystérieuse destinée. Y a-t-il dans une preuve apologétique, motif formel de foi ? Non. Toutefois, l'auteur optimiste s'écrie « que les guérisons miraculeuses... illuminent les athées d'une si splendide clarté, qu'ils tomberont à genoux et s'é-

crieront enfin : Oui, Dieu existe ». L'auteur de « Dieu ou Rien » est beaucoup plus sobre dans son exposé rationnel de l'existence de Dieu. Plus loin, la prière et l'étude conseillées après la vision des miracles (P. 156e) tempère les conversions prématurées de la page 149e. Une imprécision permet de placer les Apparitions de Marie au rang des preuves de l'immortalité de l'âme, qui de nouveau animerait le corps. Si je ne me trompe, il ne s'agit pas d'une nouvelle animation, mais de l'apparence d'un corps dans l'air. Marie est bel et bien représentée là, et c'est tout. La raison apportée ne vaut pas davantage pour la résurrection des corps (P. 165). Le Docteur Angélique conseille pourtant avec sa prudence coutumière, de ne pas apporter aux incroyants des arguments qui n'en sont pas, exposant ainsi notre foi à leurs moqueries.

Le peuple juif est l'occasion d'une longue, trop longue digression sur le caractère messianique de Jésus confirmé par l'Apparition de l'Immaculée Conception.

Les protestants enfin et les dissidents reçoivent leur objurgation et leur mot d'ordre. Un non-catholique édifié par les merveilles de Lourdes ne veut pas se convertir encore. Pourquoi cet arrêt à mi-chemin ? Parce que, paraît-il, cet homme n'a pas étudié les preuves qui se dégagent des Faits de Lourdes en faveur de la vraie Eglise (p. 201). Sans doute, dernier mot d'une conversion est une grâce : ne l'oublions pas.

Marie Guide des croyants sera l'objet du livre second. Le théologien rendant les armes de l'apologète, qu'il maniait à vrai dire assez difficilement, se retrouve chez lui cette fois, et il écrit pour les âmes croyantes d'excellentes pages. Les fervents y puiseront un accroissement d'amour et d'esprit de renoncement ; les pécheurs y apprendront à répondre à la grâce qui les presse : Pénitence ! Pénitence ! Mais les paroles de la Vierge entendues de l'enfant sont des révélations particulières, et partant man-

quent de l'autorité des dogmes. Tout de même, l'Eglise en bonne mère invite ses fidèles à s'alimenter à cette source bénie. En ce sens, le pieux commentaire des exhortations de l'Immaculée fera tout le bien que son auteur a souhaité. Car il est apôtre cet auteur, et par surcroît érudit et historien.

Pour n'être pas originale, l'expression est bonne. M. l'abbé Kœnig n'a pas fait d'efforts choquants de style, ce qui n'est pas banal par nos temps, et lui vaut de chaleureuses félicitations. Cependant, il n'aurait pas exagéré la note en serrant davantage le vocabulaire : mots précis au service d'idées précises ; mots neufs signes d'idées neuves. Certaines formules sont reprises, qui semblent fatiguées de servir. Je relève au hasard : Joie sans mélange (p. 79e) ; épave humaine (p. 86e) ; épaisses ténèbres (p. 143e). Quant à la ponctuation, elle réserve parfois des surprises. Mais, n'insistons pas. Le souci de sincérité envers ce livre de si haute valeur apostolique fera sans doute agréer les remarques précédentes à but unique : *Ut potens sit exhortari in doctrina sana.*

G.-R. Méthot, O. P.

Charles Upson CLARK, Ph. D. — « Voyageurs, Robes Noires, et Coureurs de Bois ». — I vol. in-12, XIV. — 391 pp. New York, 1934.

M. Clark vient d'ajouter un nouveau volume à la liste déjà longue des publications de l'*Institute of French Studies* de l'Université Columbia. Il y a réuni, pour l'avantage de ses étudiants américains et celui du public curieux d'histoire, des textes choisis, qu'il a extraits des *Relations des Jésuites* (édition Thwaites) et des *Découvertes et établissements des Français...* de Pierre Margry, et dont il a modernisé le français. Ces textes nous initient mieux que bien des dissertations à la vie pittoresque de ces trois

catégories de personnes qui tiennent une si grande place dans le passé de la Nouvelle-France. Ils viennent à point satisfaire notre curiosité réveillée par le retour de faveur dont jouissent les coureurs de bois, dans notre littérature historique. Les notes explicatives et l'index qui terminent le recueil ajoutent encore à son utilité.

Th.-M. Charland, O. P.

R. P. M. MELLET, O. P. — « L'Itinéraire et l'idéal monastiques de saint Augustin ». — 1 vol. in-8° écu de 152 pages. Desclée de Brouwer & Cie, Editeurs, 76bis, rue des Saints-Pères, Paris (VIIe). Prix: 10 fr.

Le savant et fin traducteur des *Confessions* de saint Augustin, M. Pierre de Labriolle, a bien voulu écrire à l'auteur du présent ouvrage : « J'ai beaucoup aimé votre travail... Vous mettez en pleine lumière un aspect jusqu'ici moins bien connu des préoccupations, du vœu intime de saint Augustin, et la solide substructure que vous avez donnée à votre étude prouve un long commerce direct avec son œuvre... »

Pénétrer le « vœu intime » de perfection religieuse qui a inspiré la vie d'une des plus grandes âmes chrétiennes, telle est, en effet, l'intention de ce petit livre. On s'y est essayé à retracer les démarches émouvantes de ce « cœur inquiet » jusqu'à ce qu'il se fût reposé en Dieu, à peindre le milieu spirituel qu'il a réjoui de sa lumière, à comprendre l'idéal qu'il a vécu et proposé à ses disciples.

Pour ce faire, on a repris sur les pas de saint Augustin son ITINÉRAIRE MONASTIQUE, en dégagant de ses premiers efforts vers la perfection les traits essentiels et durables du visage du moine, qui vont se précisant au long de ces étapes : *Cassiacum, Thagaste, Hippone*...

Durant cette route d'âme qui, commencée dans la cam-

pagne milanaise, traverse la mer et s'achève en Afrique, s'est accomplie la germination de l'IDÉAL MONASTIQUE DE SAINT AUGUSTIN, idéal de sagesse chrétienne, vigoureuse et bienveillante, attentive aux requêtes profondes du cœur humain, sympathique aux charmes les plus nobles de la vie.

Saint Augustin cristallise sa conception de la vie parfaite autour de la *vie commune*, à laquelle il assigne une *source* divine : la charité ; des *moyens* austères mais souples : la pauvreté ; la correction fraternelle, l'autorité ... ; des *observances* tempérées et discrètes : le travail, la prière ...

Devenu prêtre, puis évêque, saint Augustin est conduit à ouvrir à son idéal monastique les voies apostoliques et à s'exprimer sur le *sacerdoce* et ses rapports avec la perfection religieuse.

L'auteur, dominicain, a noté en saint Dominique quelques traits du visage de l'évêque d'Hippone, mais il n'a point oublié combien vaste et diverse est l'admirable *famille spirituelle* de saint Augustin. Tous ceux qui militent sous sa Règle, ou s'inspirent de son esprit, aimeront à trouver dans ces pages — qu'appuient des textes nombreux — une peinture de son expérience monastique, les éléments essentiels de sa pensée en matière de sainteté religieuse et sacerdotale.

R. D.

Antonin EYMIEU. — « Le gouvernement de soi-même » — 3e Série. — *L'art de vouloir*. Un volume in-16. Librairie Académique Perrin 35, Quai des Grands-Augustins. Paris (VIe).

On peut dire de l'*Art de vouloir* qu'il est le testament de ce grand psychologue. Il a mis là son expérience acquise au contact de tant d'âmes. Il est aussi son dernier exem-

ple et sa suprême leçon d'énergique vouloir.

A tous ceux qui, à l'heure actuelle, dans le chaos mondial, cherchent comment donner à leur vie le maximum de rendement, le Père Eymieu enseigne *l'Art de vouloir* et le rôle qu'y joue l'habitude.

Il le fait en psychologue averti, en profond moraliste.

Ce livre intéressera les hommes de science, mais il reste accessible à tous.

Aux jeunes il enseigne que « le métier de l'homme est de se dépasser ».

R. D.

LUCIE CLÉMENT. — « En Marge de la Vie ». Roman. Aux Editions Albert Lévesque, Montréal, 1934. (Prix : \$0.60).

C'est l'histoire dramatique d'un mariage mal assorti. Nicole Berteuil, jeune Québécoise employée au ministère de l'Agriculture à Ottawa, se voit abandonnée par un ami qu'elle a beaucoup aimé. Elle rencontre dans la suite un Anglais avec qui elle se console de sa première déception et le mariage a lieu dans la pieuse ville de Québec. Bob Stonehaven fait partie d'un corps d'aviation à Delhi ; il entraîne sa femme aux Indes. Une Québécoise mariée à un Anglais d'Angleterre et vivant aux Indes ; pour être du roman, c'en est. Mais le service de Bob le retient pour de longs jours loin de son foyer. Nicole supporte mal la solitude ; elle s'ennuie et le souvenir de son premier amour la poursuivant sans cesse mine sourdement sa fidélité. Bob ne comprend rien à cet état d'âme et le fossé se creuse entre elle et lui. C'est alors qu'apparaît André Mirvalles ; il est peintre et tendre, passablement flirt aussi. Son sens artistique émeut Nicole et un nouvel amour, le troisième, naît dans le cœur de la jeune femme. Un accident d'automobile va résoudre la situation. André victime meurt à l'hôpital et Nicole est là pour recevoir son dernier soupir. Bob qui

ne peut souffrir ce partage chasse sa femme désormais « En Marge de la Vie ».

Je mets volontiers sur le compte de l'inexpérience toutes les lacunes qui devaient inévitablement se glisser dans le développement d'un récit aussi périlleux. Je reprocherai seulement à l'auteur de n'avoir pas suffisamment fait jouer le ressort des sentiments nobles. Ni la vision du devoir, ni la voix de la conscience chrétienne — Nicole est croyante — ne semblent opposer de résistance aux capitulations successives de la jeune femme désenchantée. Elle s'en va vers l'irréparable poussée par un instinct aveugle ou par une sorte de fatalisme mal défini contre lequel la seule crainte du dénouement final est bien impuissante à réagir. Du reste le tout est trop uniformément baigné dans une mélancolique langueur de boudoir.

Il reste qu'« En Marge de la Vie » révèle de précieuses qualités d'analyste, une heureuse fermeté de style et une maîtrise générale que l'on ne rencontre pas fréquemment dans un premier ouvrage. Que Mlle Clément aborde un thème dont elle pourra dominer plus facilement les péripéties par une observation familière et nous nous sentirons tout à fait à l'aise pour rendre justice à son talent déjà remarquable par la fermeté et l'originalité.

A. Saint-Pierre, O. P.

Mgr A. CAMIRAND, P.A., V.G. — « Pages bibliques ». — *Extraites de la Bible de d'Allioli*. 380 p. — « La seconde Table de Vie », 110 p. Imprimerie de l'Action Sociale, Québec, 1935.

R. P. VINCENT, O. F. M. — « L'Évangile dans la vie scoute catholique ». 115 p. Aux Editions Lévesque, 25 sous.

C'est une vieille calomnie, mille fois réfutée, mais répandue par nos frères séparés, au point d'émouvoir les catholiques eux-mêmes, que l'Eglise interdit aux fidèles la lecture des Livres saints. Nous lisons dans les décrets du Concile de Malines, promulgués le 25 mars 1923 : « Que le prêtre ayant charge d'âmes guide les fervents dans la vie intérieure et excite les autres à une plus grande générosité. Ce qu'il faut faire, pratiquement, pour obtenir ce but, c'est d'exhorter à lire, chaque jour, l'Écriture sainte, spécialement les Évangiles ». Où l'on voit que l'Ancien Testament n'est pas écarté, car *là aussi palpite un cœur et brille une étoile.*

C'est ce qu'a compris Mgr Camirand, le prélat si enthousiaste de mystique chrétienne, à qui l'on doit plusieurs ouvrages remarquables par la doctrine et l'onction, en éditant en langue vulgaire les Livres sapientiaux. Il a mieux fait que de le comprendre, il a expliqué longuement les motifs de sa démarche dans l'opuscule intitulé *La seconde Table de Vie* où l'on trouve un programme et une méthode d'études bibliques, de nature à éclairer les débutants.

Et nous recevons le même jour la plaquette à la française du R. P. Vincent, avec son texte aéré, diversifié, et ses jolies linogravures dues au camarade Henri Beaulac. Sa lettre-préface de S. Em. le cardinal Villeneuve et une note liminaire de l'auteur indiquent tout le bien qu'on peut en attendre pour nos scouts canadiens.

Si l'on joint à ces publications la synthèse évangélique du R. P. Roy, O. M. I., *Faites ça ... et vous vivrez !* détaillée à cinq sous, croyez-le, croyez-le pas, et répandue dans nos milieux ouvriers, l'abandon des lectures bibliques n'a plus chez nous sa raison d'être ni même son prétexte.

M.-A. Lamarche, O. P.

Pierre BENOÎT. — « La Vie inspirée de Jeanne Mance ». Editions Albert Lévesque, Montréal 1934. (Prix : \$1.00).

« Les Nouvelles Littéraires » en date du 16 février nous préviennent qu'il existe trois Pierre Benoît ; l'illustre romancier parisien, auteur de « l'Atlantide », Pierre Benoît de Montréal, écrivain canadien auteur de « La Vie inspirée de Jeanne Mance », puis un troisième Pierre Benoît moins connu du moins chez nous et qui écrit des romans... lui aussi. Le nom est vraiment chanceux et nous pouvons déjà prévoir que l'homonyme canadien de Montréal y ajoutera sa part de gloire locale.

« La Vie inspirée de Jeanne Mance » récemment parue aux Editions Albert Lévesque, nous en donne l'assurance. C'est le poème héroïque des origines de Ville-Marie lié au dévouement et à la piété de l'admirable fondatrice de l'Hôtel-Dieu. Convaincu qu'on ne connaît pas bien sa ville et qu'on ne peut l'aimer autant qu'elle le mérite si l'on se contente de la regarder dans l'état où elle est, l'auteur a percé « le macadam inerte » qui recouvre la terre autrefois baignée par le sang français mêlé au sang iroquois. Et l'histoire émouvante de la fondation de Montréal nous est apparue en tableaux d'une nostalgique beauté.

Il faut posséder à un rare degré le don de l'évocation et de la reconstruction, aussi le goût avisé des choses anciennes et l'art d'interroger le sol et les tombeaux plus encore que les documents, pour réussir dans ces sortes d'écrits. Si j'en juge de par celui que j'ai sous les yeux, l'auteur apparaît un habile reconstructeur. Nulle part les cadres ne sont débordés ni les couleurs mélangées au hasard. Le Père Charles Lalemant, qui occupe à Paris le poste de procureur de la mission canadienne, se tient à sa table de travail roulant entre ses doigts la plume d'oie qu'il vient d'affiler ; sur sa table, l'on aperçoit, déployée

entre le bréviaire, les dossiers et les livres, une carte de la Nouvelle-France encore presque vierge de noms français. Le 8 mai 1642, la petite flotte qui doit conduire les fondateurs jusqu'à l'Île se détache du rivage laissant derrière elle la côte hospitalière de Saint-Michel. « Le fleuve, sur lequel courait encore la brise légère du matin, déployait son chemin d'azur. Après Sillery et ses monastères échelonnés sur la falaise rouge, ce fut l'imperturbable sauvagerie de la forêt vierge à laquelle mai avait rendu son mystère. Le bruit des rames et des voix fugitives rompait seul le silence qui s'étendait de ces deux rives jusqu'au milieu des eaux ... » (pp. 95-96)

M. Pierre Benoît écrit sobrement et correctement avec un brin de romantisme léger mais persistant, tout juste ce qu'il faut pour faire oublier au moyen de certains mots fluides et d'épithètes généralement bien choisies l'aridité du simple récit historique. « Vers midi la chaleur devint intense, les eaux semblaient en fusion et le soleil dansait sur les visages rougis. Des moustiques vagabonds venaient se fixer sur les flancs brûlants de la barque ; les rameurs trempant leurs mains dans l'eau, en imbibaient leurs visages moites. Lentement l'après-midi atténua l'éclat du jour. Les rives devinrent dorées, le fleuve d'un bleu plus soyeux et l'on atteignit Sainte Foye, la première escale, alors que les bois pourris annonçaient au loin la tombée de la nuit ». (p. 96). « Lorsque mademoiselle Mance vint à son tour s'agenouiller (près de l'autel), la masse de la montagne, agrandie par l'obscurité, lui apparut un rempart inviolable couronné d'étoile propices » (p. 102).

Ajouterai-je que le livre de M. Pierre Benoît nous met sous les yeux un modèle authentique de véritable dévouement féminin et qu'à ce titre, c'est le cas de le dire, « La Vie inspirée de Jeanne Mance » est un fort beau livre doublé d'une action meilleure encore.

A. Saint-Pierre, O. P.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Somme Théologique de S. Thomas — La Religion, tome II — *La Justice*, tomes II et III, par les RR. PP. Mennesier et Spicq, O. P. Traduction française. Editions de la Revue des Jeunes. Desclée et Cie, Paris-Tournai-Rome, 1935.

Débats sur le Cours de Religion dans l'Enseignement secondaire, par L. Simon et J. Vieujean, 48 p. A la Pensée Catholique, 38, Quai Mativa, Liège, Belgique. 1 f. 50, port en plus.

Le jeune homme riche, par Edward Montier, in-12, 192 p. Editions « Education intégrale, 3 bis, rue de la Sablière, Paris, XIV, Franco : 9 fr.

Les joies de la vie, par le même. Même adresse. Franco : 6 f. 75.

Jeune travailleur, élève-toi ! par le même. Même adresse. Franco : 11 fr.

Les variations d'un futur anthropophage — Apologétique populaire, par Gabriel Blanc, Collection « Je sème ». P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris, VI

Vous pouvez dire ... Mais dites mieux, par E. Le Gal. Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, V. 8 fr.

L'établissement des jeunes au Canada français. Congrès de l'A.C.J.C. à Nicolet, 1934. Les Œuvres sociales, Albert Lévesque, Montréal 1935. Franco : \$0.60.

Le p'tit gars du colon, par Benoît Desforêts. 155 p. L'âme canadienne. Aux Editions Albert Lévesque, Mon-

tréal, 1934. Franco : \$0.75.

Les grands jours de la vie religieuse — Sermons de vêtue, de profession, de noces d'argent et de noces d'or, par le Ch. P. P. de Bonneval. In-8 couronne. Aubanel aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon. Franco à l'Etranger : 14 fr. 40.

Monsieur le Chanoine BONNEVAL a une grande connaissance en pareille matière. Il a trouvé le secret de ne pas se répéter. Ses idées logiquement enchaînées et rendues plus sensibles par l'élégante facilité et la limpide clarté du style, forment un remarquable recueil de conseils et de méditations.

The Compendium Theologiae, by St. Thomas Aquinas, Part I, Tractate II. Translated from the latin by Ross J. Dunn, M. A. St. Michael's College, Toronto, 1934. Price : \$0.90.

Saint Ignace de Loyola — Lettres spirituelles, choisies et traduites par le R. P. Paul Dudon, S. J. 250 p. Collection « Maîtres spirituels ». Aux « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris, V. Franco : 13 f. 50.

Choisies avec soin par un homme familiarisé depuis longtemps avec tout ce qui touche saint Ignace, ces cinquante lettres nous livrent l'exacte pensée du Saint sur une foule de questions intéressantes ; elles constituent un document spirituel de première valeur.

Pour consoler et guérir les âmes scrupuleuses, par le R. P. Duffner. In-12, 152 p. Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris. Prix : 7 f. 50.

Les Poètes de la Famille, Tome I, du XVIe au XXe siècle. Illustrations de L. Roisin. Préface de A. Mabile de Poncheville. Aux Editions Casterman, Paris-Tournai.

Le tome second, déjà paru, nous offre les meilleurs poèmes sur la famille parus au XIX^e siècle. Les deux forment une spicilège de haute valeur morale et littéraire, et la présentation typographique est à l'avenant.

Pour vous ... Epoux et Fiancés ! par le R. P. Honoré, S. J. Un volume in-8°, 164 p. Aux Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris (6^e). Prix: 7 f. 50.

Ouvrage pratique avant tout, la clarté de ses exposés et la franchise de ses conclusions étant ses qualités maîtresses. De plus, il ne se présente pas en nouveau venu dans la littérature consacrée au mariage. Il a fait ses preuves car c'est une réédition, revue et abondamment augmentée, de la petite brochure intitulée « *Un livre sur le mariage* » dont la publication, peu de temps après la célèbre encyclique *Casti Connubii* obtint un si vif succès. En quatre ans, l'édition originale a atteint un tirage de plus de 200 000 ex. et c'est sur le deux-centième mille que la R. P. Honoré, S. J. a révisé sa traduction française. Une telle vogue prouve la valeur d'un ouvrage que l'élite devrait avoir à cœur de propager largement.

Pour éviter les ennuis de poste et une interruption dans le service de la Revue, les abonnés devant déménager au printemps sont priés de nous faire connaître leur future adresse.

X

**C'EST LE MOMENT D'ACHETER VOTRE
LICENCE DE RADIO.**

Le Gouvernement Fédéral exige que tout propriétaire d'appareil de radio-réception se munisse d'une licence.

Vous pourrez vous procurer ce permis ou cette licence à nos succursales ou à nos sous-agences, au coût de \$2.00. La période du permis s'étend du 1er avril de l'année courante au 31 mars de l'année suivante.

Renouvelez votre licence de radio au temps convenu.

La Banque Provinciale du Canada

M. S. J. B. Rolland
Président

Chs. A. Roy
Gérant Général.

[ASGRAIN & [HARBONNEAU Limitée

PHARMACIENS EN GROS

Fabricants Chimistes — Instruments de Chirurgie. —
Instruments pour Dentiste.

30 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal

Demandez notre Catalogue.

Tél. Filtzroy 5222*

Daigle & Paul Limitée

MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL

BOIS DE SCIAGE

Lattes, Bardeaux, Moulures, Jalousies et Portes
de tous genres

1962 AV. GALT,

MONTREAL

X

“Et à l’heure de notre mort...”!

Vie et mort édifiantes de cinq jeunes Pères Dominicains décédés accidentellement à Ottawa le 1er septembre 1931.

Un volume in-16 148 pp. orné de quatre hors-textes.

En vente au prix de 40 sous l'exemplaire, par la poste 50 sous, \$4.20 la douzaine, \$16.00 le cinquante, \$30.00 le cent, port en plus, aux Couvents Dominicains (Canada et Etats-Unis), à l'Oeuvre de Presse Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal; ainsi que dans les principales librairies.

Téléphone Bell 310

Carrosse No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER

Entrepreneur de Pompes funèbres

30, rue Laframboise, - - - - Saint-Hyacinthe

Ecuries de louage, carrosses simples et doubles pour mariages, baptêmes.
Automobile. EXPRESS

Pharmacie L. P. GAUCHER

Bachelier en Pharmacie

GROS et DETAIL

223, rue Cascades, - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone 86

Tél. Bureau: 95

ERNEST J. CHARTIER

Commerçant de

BOIS et CHARBON

136, rue Girouard, - - - - Saint-Hyacinthe

X

◆

Renouvelez s.v.p. votre abonnement à la
Revue Dominicaine à la date d'échéance.

◆

PHARMACIE SAINT-HYACINTHE

PLACE DU MARCHÉ
165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité. — *Spécialité*: LES PRESCRIPTIONS. — Articles de toilette. — Bonbons, Parfums, etc. — Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "Rexall". Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs. — AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN.

J.-H.-E. BRODEUR, propriétaire

Téléphone Bell 271

LAFRANCE & SYLVESTRE

Négociants et Importateurs d'Épiciers en gros

120, rue Saint-Antoine, - - - - Saint-Hyacinthe

HENRI RAYMOND & CIE

ASSURANCE-FEU

Représentant les meilleures compagnies non tarifées

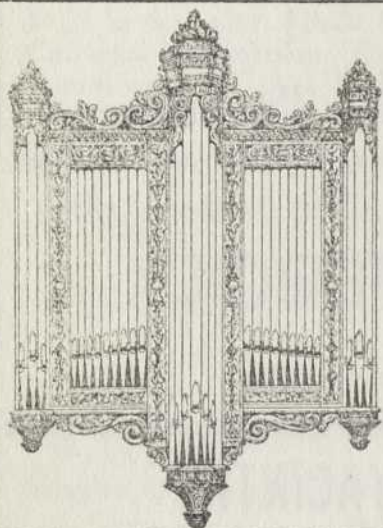
Téléphone 259 - - - - Saint-Hyacinthe

LA CORDONNERIE J. A. LEMAY

REPARATIONS GENERALES

PRIX RAISONNABLE :: SATISFACTION GARANTIE

212, rue Cascades - - - - Saint-Hyacinthe



Parmi les orgues installées récemment par cette Maison, l'on trouve:

St-Martin, Qué. ..Eg. Paroissiale
Boston, Mass. ..Eg. N. D. des Victoires
Oka, Qué.La Trappe
Matane, Qué.Eg. Paroissiale
New Richmond, Q. Eg. Paroissiale
St-Evariste, Qué. ..Eg. Paroissiale
Brooklyn, N. Y. ..Eg. Ste-Thérèse
Chicago, Ill.Eg. N. D. de Grâce

CASAVANT FRERES LTEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

ARTHUR LEDOUX

OPTICIEN-BIJOUTIER

YEUX EXAMINES ET VERRES AJUSTES

AVEC SOIN

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

LA MAISON

Dupuis Frères

sert avec satisfaction la population de Montréal
et de toute la province.

MAGASINS:
865 Est, Ste-Catherine,
PLateau 5151

COMPTOIR POSTAL:
Coin St-Laurent et St-Viateur
CRescent 3131

FIXEZ-VOUS UN BUT

Prenez la résolution d'économiser \$50., \$100., \$500. ou \$1,000., en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$130,000,000
553 bureaux au Canada

Succursale à Saint-Hyacinthe

E.-O. DESJARDINS, gérant.

Téléphone 500

Louis BOURGEOIS Limitée

FERRONNERIE EN GROS ET DETAIL

104-110, St-Antoine — 67-61, St-Simon, - Saint-Hyacinthe

F. DAoust, gérant

Téléphone 59-w

LA COMPAGNIE D'EAU MINERALE

Propriétaire du célèbre PHILUDOR

148, rue Concorde - - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone: CRescent 2734

M. J-ALBERT LARUE

ARCHITECTE

A. A. P. Q.

5711, rue Durocher - - - - - Montréal

La Province de Québec

Conservons-lui son caractère français

La province de Québec s'enorgueillit à bon droit d'être la seule province française en Amérique. Elle est fière de ses origines, de sa langue, de ses mœurs et coutumes, si différentes de celles des autres provinces canadiennes et des autres pays du continent nord-américain.

Il est donc important que l'on conserve précieusement l'ambiance bien française et la beauté qui doivent être les attraits principaux du pays de Québec.

LA PART DE LA PROVINCE.

Le gouvernement de la province de Québec, par son ministère de la Voirie, a fait sa part pour contribuer à l'embellissement des campagnes québécoises et pour la conservation de la physionomie particulière de la province.

Il a contribué à l'ornementation de la campagne en faisant planter le long des grandes routes plus de 250,000 arbres. Il a contribué à l'embellissement des habitations et des bâtiments de ferme en organisant des concours pour la propreté des maisons et la beauté des jardins et en distribuant, à titre absolument gracieux, de la chaux pour blanchir maisons et dépendances. En dix ans, au delà de quatre millions de livres de chaux ont été distribuées.

LA PART DE CHACUN.

La province a donc fait sa part pour conserver la beauté des campagnes que les touristes doivent traverser. Il faut que chacun fasse maintenant sa part. Un vieux proverbe dit : « Si chacun balayait devant sa porte, la rue serait propre ». De même, si chacun veut se donner la peine d'entretenir son petit coin de terre, la province sera non seulement propre, mais elle sera belle et les étrangers se feront un plaisir d'y revenir et d'y envoyer leurs parents et amis.

C'est par là que nous montrerons que nous sommes français et que nous sommes fiers de l'être.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE Province de Québec

Hon. J.-E. PERRAULT,
ministre.

Lt.-Col. J.-L. BOULANGER,
sous-ministre.

ARTHUR BERGERON,
sous-ministre suppléant.

Magasin: 401

TELEPHONE BELL

Résidence: 439J

J. D. DESROSIERS

MARCHAND DE CHAUSSURES

pour toute la famille.

Motto: Service — Courtoisie et Qualité.

143, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

Je peux vous fournir tout ce qui peut vous être nécessaire
en chaussures et en bas.

AUSSI AGENCE DE RADIOS.

Desmarais & Robitaille

LIMITÉE

Ornements d'église et Articles religieux

70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

121, rue Rideau, Ottawa, - :-: - 95, rue Church, Toronto

Nos maisons d'Ottawa et de Toronto peuvent expédier des vins pour
fins sacramentelles dans toutes les parties du Canada.

Téll Résidence 244-w.

(Le soir) Résidence 244-j.

Bureau: 88

Maison établie en 1879

A. BLONDIN Limitée

"INSUL-BOARD" — BOIS DE CONSTRUCTION

FOURNISSEURS EN GROS

Plomberie, Chauffage et Matériel de Construction, Peinture et Vernis

115, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

Dentiers incassables "Resovin et
autres", Ponts, Obturations
de tous genres

Ouvrage de première qualité
seulement

RAYONS X

Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, B.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Membre du Dispensaire Antituberculeux des Comtés de St-Hyacinthe
et Rouville

SPÉCIALITÉ: Chirurgie Buccale, Extractions sans Douleurs,
Procédés nouveaux d'Anesthésie.

Prix raisonnables
Satisfaction Garantie

Ouvert de 9 A. M. à 9 P. M.

79 Ste-Anne
ST-HYACINTHE, P. Q.
Téléphone 80

BOURSE

pour l'entretien à perpétuité d'un missionnaire
dominicain au Japon (\$10,000)

Le revenu annuel de la Bourse est destiné à l'entretien à perpétuité d'un missionnaire dominicain canadien qui se dévoue à l'évangélisation de l'empire japonais.

En la fondant on devient

Missionnaire à Perpétuité

Un Bienfaiteur peut être seul fondateur en versant la somme entière.

Plusieurs bienfaiteurs peuvent, en s'associant, contribuer par leur offrande à cette fondation.

Tout Bienfaiteur peut aussi au besoin se réserver une rente viagère sur la somme versée, pourvu qu'elle soit d'au moins \$100.00.

La Bourse pourra porter le nom de son Fondateur ou tout autre nom à son choix: Bourse de Saint-Dominique, Bourse de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, ou encore Bourse X, etc...

"Nous voudrions voir la générosité des catholiques s'intéresser particulièrement aux oeuvres dont le but est de venir en aide aux Missions"
(Benoît XV).

Les fondateurs de cette bourse devront s'adresser à

L'OEUVRE DES MISSIONS

COUVENT DES DOMINICAINS

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal.

soit pour en connaître les avantages, soit pour l'envoi
des souscriptions.

Tél. AMherst 2185-2186

Ls Dusseault

MARCHAND DE PROVISIONS

605 BOULEVARD PIE IX

MONTREAL, Maisonneuve

A BON ACHETEUR, MARCIL SUFFIT

A. MARCIL

EPICIER ET BOUCHER
BIERE ET PORTER

6139 Sherbrooke Ouest
5818 Sherbrooke Ouest
1120 Mont-Royal Est
1550 Gilford

Tél. DExter 1125*
Tél. ELwood 7359*
Tél. CHerrier 3159*
Tél. FAlkirk 1188*

VIENT DE PARAITRE

Où vont nos vies?

par le R. P. LOUIS LACHANCE, O. P.
Professeur au Collège dominicain d'Ottawa.

Sous une forme attrayante et dénuée de tout appareil scolastique, l'auteur expose en 216 pages la seule philosophie possible de l'existence humaine.

Prix : \$0.90 (aux abonnés à la Revue Dominicaine \$0.60)
Frais de port : 10 sous. L'Œuvre de Presse Dominicaine,
5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal.

